

land



N°23 · 06.06.2025 · 72. Jahrgang Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

Pas de Kirchberg bis

Le gouvernement veut permettre l'expropriation pour la création de logements abordables. Tout un symbole

S. 3

Petites trahisons entre amis

Marc Spautz remporte une manche, peut-être décisive, dans la lutte interne qui l'oppose au ministre du Travail

Georges Mischo, en mars 2025, sur le banc du gouvernement à la Chambre des députés

S. 5

Foto: Sven Becker

Blackbox

Wenn Kinder und Jugendlichen Unvorstellbares zustößt, soll der Staat sie schützen. Augenscheinlich bleibt viel zu tun

S. 8

WIRTSCHAFT

Jetzt kommt der Staat

Nächstes Jahr sollen die Strompreise sinken. Für alle Verbraucher, kleine wie ganz große. Weil der Markt nicht alles regelt

S. 13

FEUILLETON

Autofiction d'un taiseux

Rencontre avec Jean-François Laguionie à l'occasion de la sortie de son film *Slocum et moi*

S. 17



6,50€

ÉDITO

Gorby fans

IIII Pierre Surlut

Avec l’invasion russe de l’Ukraine, l’Occident a compris que la paix apportée par la construction européenne était menacée sur le Vieux Continent. Les dirigeants occidentaux se soucient maintenant de la résilience de la démocratie face aux résurgences autoritaires. Dernier motif d’inquiétude : L’élection en Pologne le week-end dernier du président nationaliste Karol Nawrocki, pas vraiment pro-européen, pas non plus pro-ukrainien, ce qui pourrait menacer la logistique du soutien à l’Ukraine. Mais depuis janvier, ce sont surtout les États-Unis de Donald Trump qui causent du souci aux démocrates. Si bien que, de ce point de vue, une formule retenue dans l’accord de coalition paraît spectaculairement désuète : « Dans cette nouvelle constellation géopolitique polarisée, l’Europe doit s’affirmer comme une force de stabilité. Une forte puissance de valeurs et d’intérêts. Ensemble avec les États-Unis et toutes les forces démocratiques de la communauté internationale. »

Dans son discours d’intronisation en avril, le nouveau Procureur général d’État, John Petry, avait passé au crible la séparation des pouvoirs, inquiété par les tensions entre exécutif et judiciaire chez l’Oncle Sam (mais aussi en Israël). Pour le Luxembourg, il s’était félicité des garanties d’indépendance offertes par la création en 2023 du Conseil national de la justice, mais avait aussi critiqué la possibilité pour le gouvernement de prononcer des directives de politique pénale. Le pouvoir législatif se presse aussi au chevet de la démocratie. Ou en tout cas il essaie. Claude Wiseler mène son *democracy tour* dans les écoles, comme ce mercredi au lycée Ermesinde à Mersch. « La plus grande menace pour la démocratie, c’est de penser qu’elle est une normalité, qu’elle est acquise. Il faut s’engager tous les jours pour la protéger », aurait dit le président de la Chambre selon le récit de *chd.lu*. Claude Wiseler et les élèves auraient aussi discuté de la démocratie participative et du droit de vote pour les étrangers. On y reviendra.

Le chef du Parlement a par ailleurs demandé à sa cellule scientifique de réaliser un *stress test* de la démocratie luxembourgeoise. L’étude est en cours d’élaboration. Pour patienter, *chd.lu* propose une série, « Figur vun der Demokratie », où les députés choisissent chacun leur icône. Yves Cruchten a d’abord honoré le social-démocrate Willy Brandt, initiateur de l’*Ostpolitik* annonciatrice de l’avènement démocratique à l’Est. Dans le deuxième épisode, le libéral Gusty Graas choisit Mikhaïl Gorbatchev, dernier dirigeant de l’URSS, « un homme incompris en son pays, mais un héros en Occident ». Un héros qui défendait âprement le système du parti unique face à Andreï Sakharov et qui s’est félicité en 2014 de l’annexion de la Crimée par la Russie. Et que dire de Fred Keup (ADR) qui rend hommage cette semaine au Général de Gaulle ? Ce dernier aurait « renforcé la démocratie », selon Keup, « pour que la France fonctionne » avec, note-t-il, le recours au référendum, un scrutin dans lequel, en 1969, il avait engagé sa responsabilité.

Voilà justement que l’on reparle de référendum, celui du droit de vote des étrangers, dix ans après le triple *Neen*, dont 78 pour cent de voix contre un élargissement du scrutin législatif aux non-Luxembourgeois. L’Asti, association pour le vivre-ensemble, a présenté lundi les résultats d’un sondage selon lequel les Luxembourgeois seraient dorénavant favorables à 58 pour cent au vote des étrangers après dix ans de résidence. Fred Keup, qui a gagné sa notoriété politique grâce à son initiative *Nee2015.lu*, croit savoir cette semaine sur X que les « études » donnaient aussi le oui vainqueur avant le scrutin de 2015. Pas vraiment. Le oui a plafonné dans les sondages TNS Ilres Politmonitor à 48 pour cent en février 2015 avant de tomber à 44 en avril, trois mois avant le scrutin. Or, 62 pour cent des votants considéraient aussi qu’il s’agirait d’une avancée démocratique que de donner aux étrangers, presque la moitié de la population, la possibilité d’élire les dirigeants du pays où ils élèvent leurs enfants. Mais ce serait diluer la voix des Luxembourgeois. Pas tellement, en fait. En 2015, l’Ilres avait estimé à 35 000 le nombre de nouveaux électeurs (selon les critères retenus). En 2023, 250 000 personnes sur 286 000 électeurs, s’étaient exprimées. Le droit de vote donné aux étrangers offrirait un vernis démocratique pour pas cher. ●



Pas de Kirchberg bis

IIII Erwan Nonet

Le gouvernement veut permettre l'expropriation pour la création de logements abordables. Tout un symbole

La lecture du projet de loi sur le logement abordable déposé le 29 avril par le ministre du Logement Claude Meisch (DP) défrise. Dès la première phrase du premier chapitre de l'exposition des motifs, on lit qu'« il est retenu dorénavant que le logement abordable est d'utilité publique. » Dans le *Wort* du 26 mai, Sébastien Couvreur, avocat du cabinet Krieger&Associates, expliquait que « Cet ajout permet aux autorités de procéder à des expropriations pour la création de logements abordables. » Le lendemain, Georges Krieger himself s'exprimant en tant qu'avocat, mais aussi comme président de l'Union luxembourgeoise pour la propriété immobilière, lançait dans *L'Essentiel* : « La porte est ouverte [aux expropriations] ». Il appréhendait d'« un mauvais œil » ce qui constitue, selon lui, « une atteinte à la propriété privée. »

Au Grand-Duché, qui comprend plus de 72 pour cent de propriétaires (Eurostat, 2024), la propriété privée est un totem. Que le gouvernement CSV/DP s'attaque ainsi à un des fondements de la psyché nationale peut surprendre, mais ce serait oublier que 63 pour cent des chefs d'entreprise du pays estiment que la crise du logement affecte directement ou indirectement leur activité (Enquête de conjoncture des entreprises, Chambre de commerce, 2024). La discrète révolution menée par Claude Meisch est donc motivée par les besoins très terre à terre du business model national. Dans son livret « La politique du logement – Entre bons motifs et gros montants », publié en 2022, la Fondation Idea souhaitait déjà « interroger le principe de l'utilité publique en matière de construction de logements ».

Le ministre relativise toutefois la portée de cet amendement : « Bien sûr, la propriété privée est un grand symbole, mais des jurisprudences permettent déjà de rendre possible les expropriations, notamment lors de la construction de bâtiments ou d'équipements publics. » Il justifie surtout son initiative en prenant à témoin la nouvelle Constitution, qui stipule dans son article 40 que « L'État veille à ce que toute personne puisse vivre dignement et disposer d'un logement approprié ». « Il est donc normal que l'État se donne les moyens d'atteindre cet objectif », souligne-t-il.

Claude Meisch se garde bien d'annoncer un nouveau plan Kirchberg, comme en 1961, lorsque le gouvernement avait procédé à l'expropriation de 360 hectares sur ce qui deviendrait le petit Manhattan de l'autre côté du Pont rouge. Une procédure unique dans l'histoire du pays, qui avait offusqué les agriculteurs et les maraîchers qui cultivaient là. Serait-on capable aujourd'hui de lancer

un tel programme avec une vision à si long terme ? Claude Meisch, en tout cas, n'en a pas l'intention. « Pour les bâtiments et les équipements publics, où la notion d'utilité publique s'applique déjà, les expropriations sont très rares. Personnellement, je ne veux pas que l'on y recoure à tous les coups. Il ne faut se servir de cet outil que lorsque c'est nécessaire. »

Étant donné le contexte, l'idée ne heurtera pas la Chambre. Paulette Lenert (LSAP), membre de la commission du Logement, est favorable à ce que la crise du logement accouche de mesures exceptionnelles : « Nous avons un intérêt vital à changer de paradigme et le logement est la clé. » L'écologiste Meris Sehovic, qui siège également dans la commission, abonde : « vu le retard pris dans la construction de logements abordables, la notion d'utilité publique est pertinente. J'ai beaucoup de points de désaccord avec le projet de loi, mais pas celui-là. Que le besoin collectif prévale sur le droit individuel me semble une bonne chose. »

« Une usine à gaz »

Mais la mesure dépassera-t-elle sa valeur symbolique et entraînera-t-elle une véritable accélération de la construction de logements abordables ? Des spécialistes du dossier en doutent. Une experte juridique estime que « cet amendement va provoquer une usine à gaz qui risque d'enrichir davantage le logement ». Elle fait remarquer qu'« il existe beaucoup de solutions beaucoup plus simples et moins contraignantes. » Comme construire des logements sur les terrains qui se trouvent déjà dans la main publique ou parapublique.

L'Observatoire de l'habitat indique qu'en 2022, l'État possédait 422 hectares de foncier constructible, les communes et syndicats de communes 625 et les Fonds (Fonds du logement, Société nationale des habitations à bon marché, etc.) 274. Ces superficies représentent au total 14,5 pour cent des zones « habitations et mixte » disponibles sur les plans d'aménagements généraux.

Guy Entringer, directeur de la Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM), a également du mal à évoluer la portée de cette réforme. « La notion d'utilité publique n'est certainement pas négative pour nous, mais je ne sais pas non plus dans quelle mesure elle va nous aider. » Le directeur du Syvicol, Gérard Koob, affirme que « beaucoup d'éléments du projet de loi correspondent à des demandes que nous avons formulées, mais pas la notion d'utilité publique. »

En théorie, le concept permettrait également la construction en zone verte. Toutefois, Claude Meisch ne souhaite pas tirer sur cette corde : « Nous voulons exclure cette possibilité, ce n'est pas l'intention du projet de loi. Pour construire en dehors du périmètre, il faudra reclasser le terrain, comme ça a été toujours le cas. » Paulette Lenert ne serait pourtant pas complètement opposée à de tels développements. « Nous résoudrions une bonne partie de la pénurie en ouvrant de trois et six projets phares, à l'image d'Elmen (où près de 800 logements sont produits par la SNHBM, ndlr), bien répartis géographiquement et plutôt hors périmètre, pour que le coût du terrain soit supportable par l'État. »

Claude Meisch explique qu'« il y aura toujours la possibilité de contester une mesure d'expropriation » et que « rien ne dit que le tribunal la reconnaitra dans tous les cas ». Si un propriétaire ne souhaite pas vendre alors que l'utilité publique est invoquée, le contentieux porte alors sur une question de constitutionnalité. Ce sera à la Cour constitutionnelle de déterminer si la Constitution est respectée, en matière de respect de la vie privée. Un processus beaucoup plus laborieux.

[...]

En théorie, le concept permettrait aussi de construire en zone verte, mais Claude Meisch ne veut pas tirer sur cette corde

[Suite de la page 3]

Beaucoup d’incertitudes demeurent, car le texte reste juridiquement très vague. Dans les autres domaines où l’utilité publique est présente (particulièrement ceux de la construction de bâtiments et d’équipements publics), les procédures inscrites dans les textes de loi sont beaucoup plus explicites. Ici, il n’est par exemple pas précisé si les conditions sont identiques pour l’expropriation d’un terrain nu ou d’un logement habité. Or le droit à la propriété est truffé d’exceptions.

Toutes les parties sont d’accord : la notion d’utilité publique ne sera pas la solution miracle qui résoudra la pénurie de logements. « Nous y arriverons par un bouquet de mesures », espère Claude Meisch. Le projet de loi sur le remembrement ministériel, qui concerne tous les projets immobiliers, en est une autre. Dans le cadre d’un programme déployé sur des terrains appartenant à plusieurs propriétaires, ceux qui ne voudraient pas vendre pourront recevoir une surface équivalente en bordure de l’emprise. Guy Entringer reconnaît attendre cet outil avec une certaine impatience. « Le remembrement ministériel est au moins aussi important que cette notion d’utilité publique. Il aurait permis de débloquer beaucoup plus rapidement le projet d’Itziger Knupp (ndlr : 558 logements, Bonnevoie), par exemple. »

Reste aussi à mettre en place les mesures fiscales qui permettraient d’inciter les propriétaires de terrains constructibles à les mettre sur le marché, tels qu’un impôt de mobilisation ou un impôt sur les héritages directs, ciblés sur les familles qui détiennent le plus de foncier. Claude Meisch assure que le gouvernement y travaille, sans donner davantage de précision. Paulette Lenert sent poindre la lassitude : « On nous en parle, mais on ne voit rien venir... »

Le Conseil d’État, une étape périlleuse ?

Le ministre joue également la carte de la diversification des opérateurs. Un autre angle du projet de loi est l’augmentation des subventions attribuées aux communes,

«Le remembrement ministériel est au moins aussi important que cette notion d’utilité publique»

Guy Entringer, directeur de la SNHBM

en leur octroyant les mêmes qu’aux organismes parapublics. « Avec ces amendements, nous avons cent promoteurs publics supplémentaires », assure Claude Meisch. Paulette Lenert y est favorable, mais elle aurait aimé que

l’attribution de ces aides s’accompagne de l’obligation d’augmenter les densités, parfois ridiculement faibles comme sur les friches de Néischmelz (Dudelange), où l’on ne trouvera que 43 logements à l’hectare, moins que la moyenne nationale. « Les communes sont sous la pression des habitants, donc dans une position délicate. Lier ces subventions accrues à l’exigence d’une densité plus élevée permettrait de décharger les élus locaux », souligne-t-elle.

En plus des communes, Claude Meisch fait également appel au secteur privé. Ce vendredi 6 juin, au cours d’une conférence de presse, il va lancer « un appel à projets pilotes pour logements abordables dans le cadre d’un partenariat locatif public-privé », selon les termes de l’invitation. On peut se demander pourquoi ces derniers seraient intéressés par de telles opérations, à moins que le soutien de l’État soit particulièrement massif.

On peut arguer que la réactivité du privé pourrait accélérer la concrétisation de projets, mais il faudrait alors un contrat cadre parfaitement transparent pour étouffer toute suspicion. Or Claude Meisch prévoit de régler ces partenariats publics-privés au cas par cas, ce qui risque de ne pas apporter, à priori, de gages aisément vérifiables du respect de l’intérêt général. Qui plus est, les critères concernant les garanties de loyers et les clauses de rachat des logements, tous sous la responsabilité de l’État, ne sont pas spécifiés dans la loi. « Tout cela a l’air d’une boîte noire dans laquelle les promoteurs récupéreront des millions et des millions », soupire Meris Schovic.

Pour que ce projet de loi sur le logement abordable se concrétise, il devra encore passer par plusieurs étapes, dont celle potentiellement périlleuse du Conseil d’État, une institution connue pour sa grande affection à l’égard de la valeur constitutionnelle de la propriété privée. Certains pensent que la volonté politique suffira à convaincre la rue Sigefroi, d’autres sont plus sceptiques. L’avis qu’il donnera à propos du remembrement ministériel devrait être une bonne indication. En 1998, il avait déjà déclaré que les logements bénéficiant in fine à des personnes privées, une expropriation ne pouvait répondre à « un objectif public ». ●



Sur le plateau du Kircherg, en 1962

@photothèque de la Ville de Luxembourg - Jean Schmitz

Petites trahisons entre amis

IIII Bernard Thomas

La CGFP lâche le front syndical, le DP prend ses distances avec le CSV et le Premier ministre s’apprête à désavouer son ministre du Travail. Retour sur une autre semaine d’imbroglio socio-politique

Que fera Steve Heiliger le samedi, 28 juin, jour de la grande manif ? « Je trouverai certainement quelque chose à faire », répond le secrétaire général de la CGFP ce mercredi dans la matinale de *Radio 100,7*. « Cela dépendra bien sûr aussi de la météo ». La puissante confédération venait d’annoncer la veille ne pas « prendre un rôle actif » dans la mobilisation de l’OGBL et du LCGB. La CGFP serait « solidaire », martèle son président Romain Wolff lors d’une conférence de presse ce mardi. Mais elle ne pourrait pas « dévier » de son « Kär-optrag » (Heiliger parle de « core business ») : « Eist Thema, dat ass d’Pensiounsreform ». Les conventions collectives, le travail du dimanche ou les horaires d’ouverture, ce ne seraient pas les problèmes de la CGFP. Elle a décidé de jouer bande à part, assumant ouvertement son idéologie corporatiste.

Pour faire bonne figure, Romain Wolff annonce « datt mir och lo wäerten eppes ännerhuelen ». Trois jours avant la mobilisation du front syndical (prévue depuis fin janvier), la CGFP va donc improviser, devant la Chambre, sa propre mini-manif, désignée comme « symbolique » par Heiliger. Il ne s’agira pas de mobiliser « les masses », précise-t-il. Y seront conviés « eis Leit », à savoir le demi-millier de membres qui siègent à la conférence des comités de la CGFP. L’idée serait d’obliger les députés qui se rendront en plénière à « faire leur outing » : « Ween da lo solidaresch mam Vollek ass ; an d’Vollek, dat si mir », juge Wolff. Le piquet de protestation serait « un premier pas » : « Awer schéin der Rei no, net direkt riseg grouss. ». Mais attention, a-t-il ajouté, une union avec l’OGBL et le LCGB « cela pourrait vraiment arriver ».

Le déphasage est criant avec la stratégie adoptée par Nora Back et Patrick Dury. Soudés dans une communauté de destin, l’OGBL et le LCGB jouent le tout pour le tout. Alors que leurs appareils syndicaux sont entrés en surchauffe pour mobiliser un maximum de délégués et de membres, la CGFP reste impassible. Elle veut poursuivre « eise Wee », tout en cherchant à se distinguer comme « partenaire social raisonnable ». La FGFC s’en prend, elle, directement au front syndical. Dans un communiqué envoyé ce mardi à la presse, le syndicat du personnel des communes enjoint à l’OGBL et au LCGB de retourner à la table des négociations, « comme l’a proposé le Premier ministre ».

Alors que le front syndical vient de décréter un boycott du « pseudo-dialogue » (le *Wort* parle de « ghosting »), la CGFP a accepté, ce lundi soir, l’invitation des ministres Martine Deprez et Serge Wilmes. De quoi rendre nerveux l’OGBL et le LCGB. Le gouvernement tente de s’assurer la bienveillance de la CGFP qui représente une bonne partie de son électorat. En janvier, il a signé un généreux accord salarial, qui figure en haut du « palmarès syndical » sur *cgfp.lu*. Or, ce lundi, il n’avait rien de concret à proposer. Les ministres de la Sécurité sociale et de la Fonction publique n’auraient pas reçu de mandat pour s’avancer, se plaint Romain Wolff. Mais ils auraient promis de rapporter au conseil de gouvernement les revendications de la CGFP. Pour l’instant, celles-ci restent officiellement alignées sur celles du front syndical : Les propositions de Frieden devraient être « intégralement retirées de la table » pour que les partenaires sociaux puissent discuter sur « un pied d’égalité » dans le cadre d’une Tripartite, d’une vraie avec un grand T.

En faisant une politique de la chaise vide, l’OGBL et le LCGB courent le risque de voir la CGFP conclure un deal dans leur dos. La relation de confiance entre l’OGBL et la CGFP s’est fissurée ces dernières semaines. Elle avait été patiemment développée à partir de 2005 par Romain Wolff et

Jean-Claude Reding. « On a réussi à construire une collégialité, sans que l’un n’ait l’impression que l’autre veuille le poignarder dans le dos », se félicitait Wolff en 2017 dans le *Land*. En s’unissant avec le LCGB, hier encore l’ennemi juré, l’OGBL s’est peu à peu distancié de la CGFP. La puissante confédération est longtemps restée indécise sur le rendez-vous du 28 juin. Selon Wolff, il aurait fallu « quatre ou cinq réunions » avant qu’une position commune n’ait pu être fixée. Elle l’a été ce lundi matin, « de manière unanime », au sein de la conférence des comités. Une heure et demie avant le début de la réunion, Patrick Dury passait à l’antenne de *RTL-Radio*. Au bout de huit minutes et 18 secondes, le leader du LCGB a prononcé la formule fatidique, celle que la CGFP ne veut surtout pas entendre : « L’apartheid social est une réalité dans ce pays ». C’était la deuxième fois en un mois. Début mai, Wolff avait déjà eu une conversation avec Dury pour lui signifier que de telles sorties risquaient de sérieusement troubler l’entente syndicale.

La récidive de Dury s’apparente à un prodigieux auto-sabotage. A-t-elle fait pencher la balance ou a-t-elle livré un prétexte à la CGFP ? Ces sorties ont indigné et inquiété les sous-organisations de la confédération, dont certaines ne voient plus le LCGB comme un partenaire fiable. La direction de la CGFP a dû composer avec cette méfiance. « Natierlech war dat net onbedéngt fërderlech », a avancé, de manière diplomatique, Steve Heiliger sur *Radio 100,7*, disant ne pas vouloir commenter les déclarations de Dury « sur la place publique ». L’OGBL et le LCGB s’efforcent, eux aussi, à ne pas enclencher une escalade verbale. Leur réaction officielle a été d’une sobriété appuyée : Ils prendraient « connaissance » de la décision de la CGFP.

Patrick Dury ne regrette rien : « Tout le pays s’indigne parce que j’utilise une métaphore ?! ». Il ne remettrait nullement en question l’accord salarial entre la CGFP et le gouvernement. Mais le scandale serait qu’en parallèle, le gouvernement s’attaquerait aux droits des salariés, que ce soit dans le nettoyage ou dans le commerce : « *Si schléit deenen Leit d’Bee beim Aarsch ewech !* Et vous pouvez me citer là-dessus. » Ses sorties sur le « gewaltege Gruef » séparant le public du privé, Patrick Dury les fait presque par réflexe. Cela fait quinze ans que le président du LCGB présente son syndicat comme le défenseur de « ceux du secteur privé ». Une manière de se distinguer de l’OGBL qui est hégémonique dans les secteurs de la santé et des soins, majoritaire chez les cheminots et présent parmi les enseignants.

Lors de la conférence de presse, Romain Wolff a fustigé une réforme des retraites qui risquerait de « diviser la société » : « Les vieux contre les jeunes, le privé contre le public ». La question se pose si la CGFP ne s’est pas laissé prendre à ce jeu. Le 28 juin, deux syndicats, majoritairement composés de salariés frontaliers et de résidents non-luxembourgeois, manifesteront dans les rues de la capitale. Le syndicat des fonctionnaires luxembourgeois s’en tiendra éloigné.

La fortune est changeante : Le front syndical a encaissé une défaite mardi et célébré une victoire mercredi. Ce jour-là, il a vu sa position renforcée par nul autre que le Conseil d’État, pourtant décrié par la gauche comme bastion du conservatisme et de la réaction. La Haute corporation a adopté deux avis très critiques sur le travail dominical et les heures d’ouverture. Ceux-ci ont mis très longtemps à être finalisés, ce qui laisse deviner des débats plus animés que d’habitude. Mais, en fin de compte, les deux avis ont été entérinés à l’unanimité, c’est-à-dire avec les voix de deux premiers conseillers de gouvernement (Dan Theisen, DP,



Romain Wolff et Steve Heiliger, ce mardi, lors d’une conférence de presse de la CGFP

et Luc Feller, CSV) ou encore d’un ancien *managing partner* d’un Big Four (Alain Kinsch, DP). « Ces avis auraient presque pu être écrits par nous », s’est réjoui Patrick Dury sur *RTL-Télé*.

C’est Marc Spautz qui apparaît comme le principal gagnant cette semaine. Le chef de fraction du CSV remporte une manche, peut-être décisive, dans la lutte interne qui l’oppose depuis bientôt huit mois au ministre du Travail Georges Mischo. L’avis du Conseil d’État sur le travail du dimanche est explosif. Même s’il ne rencontre pas d’opposition formelle, le texte de Mischo se voit dézingué dans les « considérations générales ». Le Conseil d’État estime que « toute solution négociée et équilibrée serait préférable à une solution imposée par la loi ». Il met le doigt sur une contradiction majeure du texte. Les magasins ouvrant le dimanche devaient jusqu’ici passer par une convention collective. (Ce qui explique que de Lidl à Cactus, toutes les chaînes de supermarché en aient conclu.) Or, en généralisant le travail du dimanche, le gouvernement annule cet incitant, et ceci alors qu’il s’engage, par ailleurs, à étendre le taux de couverture. « Le projet de loi est susceptible d’offrir à la partie patronale un levier qui permettrait de ne pas reconduire les dites conventions collectives en optant pour une application des seules garanties minimales prévues par le législateur ». Le Conseil d’État en conclut que le texte de Mischo constitue une « régression »

Si Luc Frieden forçait le passage du projet de loi en l’état, il pousserait Marc Spautz à la démission, provoquant une crise ouverte au sein de son propre parti. Ce n’est pas vraiment une option, encore moins depuis que le Conseil d’État a donné une assurance vie au dernier représentant de « l’aile sociale ». Le Premier ministre se voit donc obligé à chercher un compromis qui se fera forcément

aux dépens du ministre Mischo. La présidente du DP Carole Hartmann a tiré sur l’ambulance, ce jeudi dans la matinale de *Radio 100,7*. Le ministre du Travail n’aurait pas consulté les syndicats : « Ech gesinn dat kritesch ». (Elle passe sous silence le fait que le ministre libéral Lex Delles s’est contenté d’une réunion avec les syndicats avant de les mettre devant le fait accompli sur les heures d’ouverture.) Lier l’extension du travail dominical aux conventions collectives ? Le DP serait « ouvert » à l’idée, assure Hartmann. Et de refile la patate chaude au partenaire de coalition, qui devrait enfin s’accorder sur « une ligne ». Le DP retourne sa veste, et peaufine son profil social.

Ce lundi, Luc Frieden s’est fendu d’une lettre à « Madame et Monsieur les Présidents » de l’OGBL et du LCGB pour les inviter à « une réunion », le 9 juillet (à une semaine des vacances d’été) au ministère d’État. Si le Premier refuse d’utiliser le terme Tripartite (dont il n’a jamais été un fan), il invoque à deux reprises « la tradition » du dialogue social, à laquelle il resterait « fortement attaché ». L’OGBL et le LCGB accepteraient-ils l’invitation ? Nora Back ne veut pas se prononcer « à chaud ». Mais elle critique d’ores et déjà un ordre du jour qui se limite à la réforme des retraites, sans inclure les nombreux autres dossiers de discorde, pour lesquels les syndicats cherchent « un consensus global ». Marc Spautz pousse dans la même direction. Il aimerait que les heures d’ouverture et le travail du dimanche (deux textes que le Conseil d’État relie dans ses avis) soient également discutés ce jour-là. Mais le plus étonnant dans la courte lettre de Luc Frieden, c’est que celui-ci n’essaie même plus de rencontrer le front syndical avant le 28 juin. Tout le monde attend ce moment de clarification qui déterminera le rapport de force. D’ici là, rien ne va plus. ●

B L O G



PERSONALIEN

Marc Lies, Hesperinger *député-maire* von der CSV (Foto: sb), legt sein kommunales Mandat nach 25 Jahren in der Gemeindepolitik aus gesundheitlichen Gründen nieder. Neben einem Burnout hätten sich weitere Probleme angebahnt, die „ein Weitermachen“ nicht erlauben, sagte er dem *Tageblatt*. Lies hatte bereits im Winter zwei Monate Pause angekündigt, die er vorzeitig beendete. Der Rücktritt kommt nach zwei politisch für ihn stürmischen Jahren: Fehlritte auf *Facebook*, Nominierungen von Familienmitgliedern auf Gemeindeposten, die revidiert wurden, Ärger mit einem Beamten, der jahrelang Arbeitsstunden gefälscht hat – all das traf auf eine angriffslustigere und

jüngere Oppositionspolitik der Gemeinderäte Stephen de Ron (Grüne) und Mathis Godefroid (LSAP). Lies wird sich nun auf sein Mandat als Abgeordneter konzentrieren. Die 2023 zweitgewählte CSV-Schöffin Diane Adehm wird Bürgermeisterin, Jean Theis wird Schöffe, Mi Hee Lentz-Pak rückt in den Gemeinderat nach. [SP](#)

Fernand Kartheiser, ADR-Europaabgeordneter, wurde am Mittwoch wegen seiner Gespräche in Moskau mit Parlamentariern und Regierungsvertretern aus der Fraktion der Europäischen Konservativen und Reformer (EKR) ausgeschlossen. Wie schon vorigen Freitag bei einer Pressekonferenz, versuchte Kartheiser sich auch am Mittwochabend in einer Pressemitteilung als besserer Außenpolitiker darzustellen und kokettierte mit einem Beitritt zu einer anderen Fraktion: „À ce stade“ mache er als Unabhängiger weiter. ADR-Präsidentin Alexandra Schoos stellte sich gestern im *100,7* hinter Kartheiser, der sich nun von keinem mehr „etwas vorschreiben lassen“ müsse. Fast hörte sich das an, als sei die EKR-Fraktion ein *woker* Verein. [PF](#)

SOZIALES

Mehr Zuschuss

Für wen die Unterbringung in einem Altenheim oder einer betreuten Wohnstruktur aus eigenen Mitteln unerschwinglich ist, kann seit 1998 eine Beihilfe aus dem nationalen Solidaritätsfonds beantragen. Ein Gesetzentwurf, mit dem der zuständige Kammer-Ausschuss sich seit Montag befasst, sieht eine Erhöhung der Beihilfe um 17 Euro monatlich zum Index 100 vor. Das Taschengeld, über das Heiminsassen verfügen können, nachdem ihre Rente und eine eventuelle Hypothek herangezogen wurde, um acht Euro zum Index 100. Was zusammen 242 Euro mehr beim aktuellen Indexstand ergibt. Außerdem sollen Leistungen der Einrichtung, die Bewohner/innen mit Beihilfe bisher vom Taschengeld bestreiten müssen, in die Beihilfe aufgenommen werden, da sie „unverzichtbar“ sind – etwa die Kosten für einen Internet-Zugang. Dadurch erhöht die Beihilfe sich um weitere 165 Euro zum aktuellen Index. Den Gesetzentwurf hatte Ende 2022 noch die damalige Familienministerin Corinne

Cahen (DP) im Parlament eingereicht. Das erste Staatsrats-Gutachten erschien im Juni 2024. Im April 2022 belief sich die maximale Beihilfe pro Person in einem Einzelzimmer auf 2 971,99 Euro beim damaligen Indexstand. In einem Doppelzimmer auf 2 678,37 Euro. Im Februar 2020 erhob das Familienministerium als Schnitt über alle Heime 2 840,19 Euro pro Zimmer. Die Änderungen laut dem Gesetzentwurf hinzugefügt, wären damals 3 765 Zimmer für die Beihilfe infrage gekommen, weil ihr Preis das Maximum nicht überschritt (Foto: sb). [PF](#)

UMWELT

Nicht im Plan mit dem Plan

Die Regierung wird es nicht schaffen, bis zum 30. Juni einen *Plan social pour le climat* bei der Europäischen Kommission einzureichen, wie eine EU-Verordnung von 2023 über einen „Klima-Sozialfonds“ vorschreibt. CSV-Umweltminister Serge Wilmes teilte auf eine parlamentarische Anfrage der Grünen-Abgeordneten Joëlle Welfring hin mit, die Arbeiten dauerten an. Eine erste Konsultationsphase



habe bis Ende April mit der Zivilgesellschaft, den Berufskammern und Wissenschaftler/innen über die Internetseite *zesumme-vereinfachen.lu* stattgefunden. Die breite Öffentlichkeit könne sich im September und Oktober zu einem „Vorprojekt“ des Plans äußern. OGBL, LCGB, Mouvement écologique und Saliariatskammer wollen am heutigen Freitag gemeinsam Stellung zur bisherigen Konsultation nehmen. Laut Zusammenfassung auf *zesumme-vereinfachen.lu* zufolge endete sie mit der überwiegend geteilten Einschätzung, „que les mesures actuelles de soutien aux ménages vulnérables et aux microentreprises dans la transition énergétique sont insuffisantes, fragmentées et n’atteignent souvent pas ceux qui en ont le plus besoin“. [PF](#)

POLITIK

Neue tödliche Ziele

Nach dem Treffen der Nato-Verteidigungsminister am gestrigen Donnerstag teilte die Direction de la défense mit, welche „nouveaux objectifs létaux“ Luxemburg im Nato-Planungsprozess erhalten hat. Neben dem Aufbau eines Kampfbataillons mit Belgien sind das eine Luftabwehr; Aufklärungs- und Kampfdrohnen; eine mobile Tankstation und gemeinsam mit Belgien ein mobiles Feldkrankenhaus. Der Findel soll als Nato-Flughafen ausgebaut werden. DP-Verteidigungsministerin Yuriko Backes sagte im *100,7*, damit werde eine „riesige“ finanzielle Investition verbunden sein. Wie riesig, erläuterte sie nicht. Auch nicht, wer die neuen Kapazitäten bedienen soll. Einsatzfähig sollen sie in den nächsten fünf bis 20 Jahren sein. [PF](#)

SPORT

Exemplarité

Gerson Rodrigues, attaquant de l'équipe nationale de football, a été condamné en appel le 30 avril à 18 mois de prison avec sursis probatoire pour violences conjugales et coups et blessures. Cela n'a pas empêché le sélectionneur Luc Holtz de le retenir pour deux matches amicaux, ce vendredi 6 juin contre la Slovanie et mardi 10 juin contre l'Irlande. Le journaliste sportif du *Quotidien* Julien Mollereau, qui avait questionné la pertinence de sa sélection du fait de cette condamnation, s'est vu refuser ce lundi 2 juin l'accès à un point presse organisé le lendemain par la Fédération luxembourgeoise de football, après une demande expresse du sélectionneur. C'est par un appel téléphonique du juriste de la FLF sur son téléphone privé à 23h35 que Mollereau a appris qu'il était persona non grata. De nombreuses voix se sont élevées contre ce traitement qui remet en cause la liberté de la presse. Dans une interview donnée sur *RTL*, le président de la FLF, Paul Philipp, s'est défendu maladroitement en invoquant, entre autres, avoir « un problème avec le lynchage public d'une personne ». Il explique, en outre, que « si *Le Quotidien* avait envoyé un autre journaliste, il aurait pu obtenir une interview sans problème. » [EN](#)

Le Potemkine diplomatique ?

IIII Pierre Sorlut

Ce jeudi matin, le ministre des Affaires étrangères, Xavier Bettel (DP), devait présenter la position que le Luxembourg adoptera à la conférence internationale organisée entre les 17 et 20 juin à New York pour la mise en œuvre de la solution à deux États. Le problème est que cette position n'est pas encore arrêtée. Le Luxembourg attend depuis 2014 le « moment opportun » pour reconnaître l'État de Palestine. Xavier Bettel voit aujourd'hui « un moment clé ». Le vice-Premier ministre a souligné la « souffrance du peuple palestinien » : Plus de 50 000 morts dans la bande de Gaza et la colonisation israélienne qui se poursuit en Cisjordanie. Xavier Bettel répète vouloir « mettre la pression sur le gouvernement israélien ». Le but : faire cesser le feu et acheminer les convois humanitaires dans un premier temps. Dans

un second temps, il s'agira de « normaliser les relations entre Israël et la Palestine ».

Selon Xavier Bettel, le Luxembourg appartient à un groupe de quinze pays qui pourraient rejoindre les 148 qui ont déjà reconnu l'État palestinien (sur 193 membres des Nations unies). « La plupart » de ces quinze États seraient européens, a dévoilé le ministre tout en taisant la liste devant la presse réunie dans l'ancien palais de justice. Il ne serait pas étonnant d'y trouver la France. Son président, Emmanuel Macron (proche de Bettel) a déjà avancé son intention de principe.

En pratique, ce groupe de pays entend imposer à l'Autorité palestinienne toute une série de conditions, appelées ici « critères » ou « package ». (L'Autorité palestinienne n'y fait pas référence

dans sa communication officielle lundi au sujet du coup de fil de Luc Frieden (CSV). Le Premier ministre a appelé le président israélien, Isaac Herzog le lendemanin.) Ce jeudi, devant la Commission des Affaires étrangères puis devant la presse, Xavier Bettel a rappelé combien, lors des échanges avec ses interlocuteurs du gouvernement israélien, ces derniers s'inquiétaient d'un nouveau 7 octobre. Dans la rhétorique betellienne, ces « critères » permettraient de s'en prémunir : Exil des dirigeant du Hamas, organisation de nouvelles élections, condamnation officielle des attaques terroristes du 7 octobre ou encore déradicalisation de l'éducation. Xavier Bettel a fait référence à cette page de manuel scolaire de l'Unrwa où une « terroriste palestinienne » est glorifiée... « On ne peut pas donner un chèque en blanc aux Palestiniens », avertit le

même ministre qui entend « faire pression » sur Israël. Puis il faudrait que les États arabes s'engagent à reconstruire Gaza et que des pays qui n'ont pas reconnu Israël (comme la Malaisie, l'Indonésie ou l'Arabie saoudite) franchissent le pas. « Rien n'est demandé à Israël », s'étonne Sam Tanson (Déi Gréng) face au *Land*. « C'est un écran de fumée, des conditions irréalisables, un village Potemkine pour donner l'illusion qu'on agit », s'énervé Franz Fayot (LSAP).

« Mon plus grand souhait serait que le Luxembourg reconnaisse la Palestine dans quinze jours », a osé Xavier Bettel ce jeudi. Il faudra pour cela « un effet domino », qu'un certain nombre de pays s'accordent sur ces « critères ». Mais « nous sommes optimistes », a conclu le vice-Premier ministre. ●

Land of the free

IIII Claire Meyers

Drei Luxemburger Student/innen in den USA passen auf, nichts falsch zu machen

Seit Anfang April ringt die Elite-Universität Harvard mit der Trump-Regierung um ihre Autonomie. Vergangene Woche hat sich der Streit weiter hochgeschaukelt und sich auf alle ausländischen Studierenden in den USA ausgeweitet: Eine vom Außenminister Marco Rubio unterzeichnete Mitteilung hat die zuständigen Behörden angewiesen, vorerst keine weiteren Termine für Studentenaustausch und keine weiteren Studentenvisa zu vergeben. Man bereite sich darauf vor, die Aktivitäten von Bewerber/innen in den sozialen Netzwerken umfassender zu überprüfen, so Rubio.

Die Eskalation des Streits zwischen der privaten Universität Harvard und der Trump-Administration schafft für internationale Studierende an anderen Institutionen vor allem Ungewissheit. Das *Land* hat mit drei Luxemburger/innen gesprochen, die entweder in den USA studieren oder einen studienbezogenen Aufenthalt dort absolvieren. Um ihre Identitäten zu schützen, werden sie entweder nur mit ihren Vornamen oder mit geänderten Vornamen genannt.

„Sonst habe ich ab und zu kurze Urlaube außerhalb der USA mit Freunden geplant, aber jetzt will ich das Land nicht mehr während dem Semester verlassen. Einer meiner Freunde, der aus Österreich kommt, wird sogar während der kommenden Sommerferien in den USA bleiben. Ihm ist eine Ausreise zu riskant“, erzählt Lucie¹, die seit August 2023 in Texas studiert. Sie betont, dass die Einreise schon unter Präsident Joe Biden strikt gehandhabt wurde. Nun aber gebe es mehr Unsicherheit. „Man kann seine Aufenthaltsgenehmigung schnell verlieren. Ich passe auf, nichts falsch zu machen.“ Die Luxemburgerin interessiert sich für Politik, teilt aber nichts Politisches in ihren sozialen Netzwerken. „Manchmal würde ich gerne, aber ich will nicht, dass das irgendwann negativ auf mich zurückfällt“, erklärt sie.

Louis studiert seit August 2022 in North Carolina. An seiner Uni, berichtet er, sei der Umgang der Trump-Administration mit ausländischen Studierenden kein großes Thema. „Wir sind hier eine absolute Minderheit. Knapp fünf Prozent der Studenten sind aus dem Ausland“, erklärt der Luxemburger. „Ich habe aber viel Kontakt mit anderen ausländischen Studenten, weil ich Teil der Fußballmannschaft bin, die sehr international ist. Wir reden schon darüber, aber wir nehmen das nicht so ernst. Es fühlt sich zu weit weg von uns an. Man denkt sich dann immer, sowas passiert mir doch nicht.“

Trotzdem erzählt der 22-Jährige davon, aufzupassen, nichts falsch zu machen. „Wenn ich einkaufen gehe und am Self

Louis, der in North Carolina studiert, fährt nicht mehr Auto, wenn es sich vermeiden lässt. „Ich will nicht auffallen oder die Aufmerksamkeit der Behörden auf mich ziehen“

Scanner zahle, passe ich besonders gut auf, alle Artikel zu scannen. Früher habe ich darauf nicht immer so Acht gegeben.“ Er fahre auch nicht mehr Auto, wenn es sich vermeiden lässt. „Ich will nicht auffallen oder die Aufmerksamkeit der Behörden auf mich ziehen“, führt Louis aus. Er sei politisch interessiert, halte sich aber in den sozialen Netzwerken mit politischen Äußerungen zurück. „Ich will niemandem meine Meinung im Internet aufdrängen“, erläutert er. Auf die Frage, wie er die neuesten Entwicklungen wahrnimmt, antwortet Louis: „Dass die Trump-Administration nun alle ausländischen Studierenden im Visier hat, macht nervös. Die Lage hat sich in meinen Augen deutlich verschlimmert.“

„Et ass eng komesch Zeit hei“, erklärt Anna² im Gespräch mit dem *Land*. Eigentlich studiert die Luxemburgerin in der Schweiz, ist aber seit März dieses Jahres für einen sechsmo-natigen Forschungsaufenthalt an der Universität Yale, um ihre Master-Arbeit dort zu schreiben. Sie verweist am Anfang des Gesprächs darauf, dass ihre persönliche Situation nicht mit der vieler anderer Studierender zu vergleichen sei: Weder ihr Abschluss noch ihre Zukunft hingen von ihrem Aufenthalt in den USA ab. „Die Umstände in Yale sind ganz anders als in Harvard. Im Moment läuft alles wie normal. Trotzdem liegt etwas in der Luft. Einige meiner Mitarbeiterinnen, die keine US-Bürgerinnen sind, reisten neulich noch zu einer großen Konferenz im Ausland. Die Angst ist nicht so groß, dass man so etwas absagt, aber man ist sich der Risiken klar bewusst.“ Anna erzählt davon, wie vor einigen Wochen ICE, die Einwanderungs- und Zollbehörde, auf dem Campus war. „Ich habe eine WhatsApp-Nachricht erhalten, wo genau die

Polizisten kontrollieren. Ich wusste, dass ich legal hier bin und nichts falsch gemacht habe, trotzdem wollte ich nicht riskieren, ihnen zu begegnen“, schildert sie und fügt hinzu: „Es zirkulieren viele Gerüchte, aber genau das ist es, was die Regierung will.“ Auf die Frage, wie sie damit umgeht, antwortet sie: „Ich versuche, soweit es geht, das alles nicht an mich heranzulassen. Das Schlimmste, was mir passieren kann, ist, dass man mich nach Hause schickt und ich meine Master-Arbeit von dort aus fertigstelle.“

Im Prinzip zielen die Repressionen nicht auf politisch inaktive ausländische Studierende wie die drei Luxemburger/innen ab. Die Angst, die Aufenthaltsgenehmigung entzogen zu bekommen, besteht trotzdem, da die Situation sich jeden Moment ändern kann. „Der Umstand, dass auch Personen ihr Verhalten ändern, obwohl sie selbst nicht direkt betroffen sind, oder an Institutionen studieren, die nicht direkt betroffen sind, ist genau das, was erreicht werden soll. So funktioniert Selbstzensur“, erläutert Aurel Croissant, Professor der Politikwissenschaft an der Universität Heidelberg, dessen Forschungsschwerpunkt die Vergleichende Analyse politischer Systeme ist. Er forscht unter anderem zu Autokratisierungs-Prozessen.

Die Trump-Regierung wolle an Harvard ein Exempel statuieren: „Dieser Angriff auf die Freiheit von Forschung und Lehre ist sowohl Autokratisierung, da die Regierung versucht, ihre Machtfülle gegen mögliche Kritik und Kontrolle abzusichern, als auch ein Instrument im Kulturkampf, um politische Unterstützung bei den eigenen Wählern zu reproduzieren“, erläutert Croissant. Er argumentiert, es gehe nur vordergründig um ausländische Studierende. Eigentlich gehe es darum, die „Hochburgen“ des liberalen Denkens, von denen die Universität Harvard die bedeutendste ist, auszuschalten. Sollte es der Regierung gelingen, die Universität „an die Kandare zu nehmen“, garantiere das die „diskursive Vorherrschaft des republikanischen Lagers“. Wenn man es Harvard antun könne, könne man es allen antun.

JD Vance, der heutige Vizepräsident der USA, hatte schon 2021 in einem Interview mit dem konservativen Podcaster Jack Murphy erklärt, man müsse die Linke deinstitutionalisieren und die Rechte reinstitutionalisieren. Er sprach von einem Programm der „de-wokeification“. Ende April schrieb Präsident Trump in einem *Truth Social*-Post, Harvard sei eine „linksex-treme“ Institution und eine „Bedrohung für die Demokratie“.

Für das akademische Jahr 2023/24 haben 147 Luxemburger/innen, die in den USA studieren, beim Cedies finanzielle Unterstützung angefragt. Der Pressebeauftragte des Hochschul- und Forschungsministeriums weist gegenüber dem Land darauf hin, dass diese Zahl nicht zwangsläufig alle Luxemburger Student/innen in den USA erfasst, da es sein könne, dass Einzelne keine finanzielle Unterstützung angefragt haben. Die Zahlen für das akademische Jahr 2024/25 stünden noch nicht fest, die Anträge würden noch bearbeitet. Am Mittwoch voriger Woche meldete *RTL*, dass der Vizepräsident des Studentenverbands Acel, Laurent Schengen, angehenden Studenten davon abrät, ein Studium in den USA aufzunehmen. ●

¹ und ²: Vornamen von der Redaktion geändert

Frisch
Graduierte der
Harvard
University
bei der
traditionellen
Zeremonie
vergangenen
Sonntag



Rick Friedman / AFP



Blackbox

IIII Sarah Pepin

Wenn Kinder und Jugendlichen Unvorstellbares zustößt, soll der Staat sie schützen. Augenscheinlich bleibt viel zu tun

Ein Fall von sexuellem Missbrauch in der Familie hat die letzten Wochen Diskussionen um Kindeswohlgefährdung und den Schutz von Minderjährigen angekurbelt. Allen voran die Tatsache, dass die Zeit, die zwischen den *signalements* und den tatsächlichen Gerichtsurteilen verstreichen, außerordentlich lang ist. Im rezenten Fall dauerte es drei Jahre, bis festgestellt wurde, dass die pädophile Störung sich auch durch Handlungen am eigenen Kind äußerte, sechs Jahre bis zur Verurteilung in der ersten Instanz. Jede Woche flattern neue Dossiers auf die Schreibtische der Kriminalpolizei. Dort kümmern sich circa zwanzig Leute um sexuellen Missbrauch. Tagein, tagaus befassen sie sich mit Hunderten Akten und mit der Sichtung von verstörenden Daten im Rahmen der Pädokriminalität.

David Lentz, stellvertretender Staatsanwalt, erklärt die Verzögerungen in einem Gespräch mit dem *Land* mit einem Mangel an Personal. Die Zivilgesellschaft, insbesondere die Vereinigung La Voix des Survivantes (LVDS) lässt dieses Argument nicht gelten. „Was kann es Wichtigeres geben, als den Schutz von Kindern und Jugendlichen?“, entgegnet Ana Pinto von LVDS. Tatsächlich gibt es beim Kinderschutz hierzulande viel Lippenbekenntnis und wenig übergreifende Maßnahmen. Mangels gesetzlicher Basis werden Vereine oder Arbeitgeber nicht über laufende Ermittlungen informiert. Der Gesetzesentwurf Jucha 7882B, den die grüne Justizministerin Sam Tanson hinterließ, soll den Datenaustausch zwischen unterschiedlichen Akteuren vereinfachen. Eine unabhängige Kommission zu sexueller Gewalt wie im Ausland gibt es in Luxemburg nicht. Mehrere Assoziationen im Kinderschutzbereich fordern sie. Claude Schmit, Ombudsman für Kinder und Jugendliche, nannte den Kinderschutz Anfang der Woche im *Wort* in weiten Teilen immer noch eine „Blackbox“.

Sexuelle Gewalt an Minderjährigen zieht sich durch alle Gesellschaftsschichten und Kulturen. Eine Studie des Deutschen Zentrums für psychische Gesundheit kam diese Woche zum Schluss, dass jede fünfte Frau als Minderjährige Opfer sexualisierter Gewalt wurde, 4,8 Prozent der Männer. Das Planning Familial hat vergangenes Jahr 127 Betroffene begleitet, davon zwei Männer. Laut seinem Jahresbericht haben 65 Prozent der 127 Personen vor ihrer Volljährigkeit sexuelle Übergriffe erlebt. Dabei sind die Täter/innen meist Familienmitglieder oder aus dem näheren Umfeld der Betroffenen.

Seitdem es das Internet gibt, hat sich die Kriminalität auch dorthin verlagert – allen voran Männer suchen sich dort entsprechendes Material. Die britische NGO National Society for the prevention of cruelty to children (NSPCC), empfiehlt, das Wort Kinderpornografie nicht zu benutzen, da es eine Normalisierung dieser Inhalte vorantreibt, und stattdessen den Fokus auf den Missbrauch zu setzen: *child sex abuse material*. Globale Netzwerke koordinieren die Produktion solcher Videos und Fotos und verteilen sie; große Polizeiaktionen sollen ihnen den Garaus machen. Es wachsen dauernd welche nach. KI wird sowohl bei der Generierung der Inhalte eingesetzt als auch behilflich sein, was die Identifizierung der Daten angeht.

Nicht alle Menschen, die sich im Darknet solche Inhalte herunterladen, vergreifen sich an Kindern. Sexualstraftäter haben unterschiedliche Profile, fest steht, dass es zu etwa 90 Prozent Männer sind. Einer australischen Studie zufolge ist das Risiko, selbst sexuell missbraucht worden zu sein, bei Männern mit sexuellen Gefühlen gegenüber von Kindern, die zur Tat übergehen, mehr als sechsmal so groß wie bei jenen, die keine solchen Gefühle haben oder Kinder missbraucht haben. Täter arbeiten eher mit Kindern, sind sozial besser vernetzt und verdienen besser. Im kleinen Luxemburg scheint man gerade zu entdecken, dass Menschen Doppelleben führen können. In Anbetracht des hohen Prozentsatzes an Opfern, die zu Tätern werden, ist Prävention fundamental – neben Aufklärung an Schulen und einem offenen Diskurs gilt es auch, entsprechende Neigungen früh psychiatrisch und psychologisch zu begleiten. Das Angebot dafür steckt hierzulande noch in Kinderschuh.

Unverständlich ist Ana Pinto (LVDS) und Eolia Verstichel, Vizepräsidentin des Vereins Innocence en Danger (IED), weshalb Betroffene „lebenslänglich“ bekommen und Täter oft mit Bewährungsstrafen davonkommen. Innocence en danger ist seit 2024 die luxemburgische Anlaufstelle einer französischen Kinderschutz-Organisation. Im Ausland kann sie Opfern in Prozessen als Nebenkläger beistehen. Auch hier ist das ihr Ziel für die kommenden Jahre.

LVDS und IED fordern wie der nationale Frauenrat eine Umkehr der Strafprozessordnung. Derzeit sieht sie vor, dass Richter nur rechtfertigen müssen, wenn sie eine Freiheitsstrafe ohne Bewährung anordnen – dabei solle es umgekehrt sein. Eolia Verstichel und Ana Pinto wollen auch dafür sensibilisieren, dass die Scham und Bestrafung die Opfer immer noch wesentlich mehr treffen als die Täter – und das ändern. Minderjährigen werde immer noch viel zu wenig geglaubt, wenn sie sich dazu überwinden, über das Erlebte zu sprechen.

Ebenso ist es für die Öffentlichkeit in weiten Teilen nicht nachvollziehbar, dass Kinder im Zuge solcher Verfahren bei einem Täter-Eltern teil gelassen werden. Besteht eine Gefährdung des Kindeswohls, ordnet die Staatsanwaltschaft eine *enquête sociale* an. Zuständig dafür ist der Service central de l’assistance sociale (Scas). Das Team, das sich um diese Ermittlungen kümmert, zählt 54 Mitarbeiter: 49 Sozialarbeiter/innen, drei Psychologen und zwei Kriminologen. Sozialarbeiter sollen im Familienumfeld ermitteln, ob eine akute Gefährdung des Kindes besteht. Zu Beginn einer Ermittlung setzt sich ein Sozialarbeiter mit einem Psychologen zusammen, um eine Notfallstufe zu definieren, die vom Alter des Kindes, der Präsenz von anderen Professionellen und der Situation abhängt. Danach kümmert sich meist ein Sozialarbeiter um den Fall, kontaktiert etwa das Centre psycho-social et d’accompagnement scolaire (Cepas), Menschen aus dem Umfeld des Kindes, die Schule. In „komplexen“ Situationen könne es mehr als ein Scas-Sozialarbeiter sein, teilt die Justizverwaltung mit. Sind die Menschen, die solch weitreichende Entscheidungen treffen, dafür ausreichend ausgebildet? Ein „pluridisziplinä-

»Wir machen keine Therapie mit Opfern, damit sie eine schlimme Lebenssituation besser aushalten.«

Eine Psychologin

rer Austausch“ fände permanent statt, ebenso wie regelmäßige Supervision und Weiterbildungen, heißt es aus der Justizverwaltung.

Besteht keine Kindeswohlgefährdung, dürfen Betroffene weiter in ihrem Familienumfeld bleiben. Psychiatrische Begleitung und andere Maßnahmen können angeordnet werden. Staatsanwalt David Lentz versteht nicht, warum die Öffentlichkeit darauf beharrt, dass in solchen Fällen „Kinder von ihren Eltern getrennt werden sollen“, wenn keine Gefahr mehr besteht, erklärt er im Gespräch mit dem *Land*. Kinder hätten „ein Recht auf ihre Eltern“. Eolia Verstichel (IED) findet diesen Gedankengang „völlig unbegreiflich“. „Wie soll ein Kind Heilung erfahren, wenn es weiter beim Täter bleibt? Wer kann garantieren, dass die Übergriffe nicht wieder anfangen?“

Die Justiz erklärt den Kinder- und Jugendschutz zur Priorität. Eine Psychologin mit viel Erfahrung im Bereich der sexualisierten Gewalt bestätigt, die Schutzfrage sei „extrem wichtig“. „Wir machen keine Therapie mit Opfern, damit sie eine schlimme Lebenssituation besser aushalten.“ Der Schutz sei wesentlich für den Heilungsprozess, und beinhalte auch psychologischen Schutz: vor Nachrichten, vor Macht und Einfluss, vor einer toxischen Beziehung – sonst könnten Opfer sich weiter in einer ungesunden Ambivalenz bewegen. Das bedeutet, insbesondere im Familienkontext, dass Loyalität und Bindung gegenüber vom Täter trotz Gewalttaten oft weiter bestehen. „Wenn wir mit Betroffenen arbeiten wollen, dürfen wir nicht ambivalent sein, sondern klar auf der Seite der Opfer.“ In der Praxis sehe sie, dass sich Täter, wenn es Väter sind, meist zurückziehen, und Mütter sich trennen und den Kontakt abbrechen. Jede Situation sei anders und verlange eine minutöse Analyse, erläutert sie.

Konsequenzen von sexualisierter Gewalt an Kindern und Jugendlichen können Angstzustände und Depressionen sein, Ess- und Borderlinestörungen, erhöhtes Risiko für Suchtkrankheiten sowie niedriges Selbstwertgefühl.

Doch nicht immer sind Konsequenzen sichtbar pathologisch. Sexueller Missbrauch kann auch Bindungsprobleme und extreme Opferbereitschaft zur Folge haben. Eindrücklich zeigt ein rezentes Buch der Autorin Helene Bracht, *Das Lieben danach*, wie die Folgen sich durch das erwachsene Leben eines Menschen ziehen und sich insbesondere in den eigenen Liebesbeziehungen widerspiegeln. Wie das Selbstbild auf perfide Weise untergraben wurde, Sexualität und Begehren der Opfer überschrieben werden mit einer Erfahrung, die sie oft ein Leben lang zu entwirren und zu verstehen versuchen. Ist der Täter Teil der eigenen Familie, wird der Heilungsprozess umso komplizierter. Je näher diese Person dem Minderjährigen steht, desto schwerwiegender ist der Loyalitätskonflikt.

In einer deutschen Studie der Unabhängigen Kommission zur Aufarbeitung sexuellen Kindesmissbrauchs wird der Tatkontext Familie erörtert. Ideen von der Familie als sakrosanktem Ort, in den man nicht eindringen darf, stehen Aufarbeitungen im Weg: „Die Bereitschaft, auch auf Seiten von sozialpädagogischen Fachkräften, den Beteuerungen von Müttern und Vätern zu glauben, war und ist verbreitet. Eine entscheidende Frage ist deshalb, wie der Schutz von Kindern und Jugendlichen gelingen kann, ohne das Recht auf Privatsphäre zu verletzen. (...) So ist zu klären, ob sozialpädagogische Fachkräfte etwa aus dem Allgemeinen Sozialen Dienst sich bei der Fallbearbeitung vielleicht zu oft an der inneren Überzeugung orientieren, dass letztlich doch die Herkunftsfamilie der beste Ort für ein Kind sei.“ Die Familie könne zu einer „gierigen Gemeinschaft werden, in der Autonomie nicht möglich ist, in der es keine sicheren Rückzugsmöglichkeiten und aus der es vor allem keinen selbstbestimmten Ausstieg gibt“. Die Familie aber bleibt im Gegensatz zu einem Sportverein oder einer Schule „immer ein existenzieller Teil der eigenen Biografie, zu dem man sich verhalten muss“.

Auch die Presse hat sich zu sexualisierter Gewalt zu verhalten. In Luxemburg tat sie es in Teilen auf völlig verantwortungslose Weise, indem sie einem Täter praktisch ungefiltert eine Plattform bot. Fünf Tage später publizierte die am meisten gelesene Tageszeitung dann halbherzige Entschuldigungen. Im Deontologie-Kodex verpflichtet sich die Presse zur „allergrößten Sorgfalt für den Schutz von Minderjährigen“. Die Berichterstattung soll demnach keine Identifizierung der Betroffenen zulassen. In den Leitfäden für eine betroffenen sensible Berichterstattung der Unabhängigen Beauftragten für Fragen des sexuellen Kindesmissbrauchs in Deutschland heißt es: „Deadlines oder der Druck, eine besonders packende Story aufschreiben zu wollen, können dazu führen, dass man unkonzentriert ist oder sich auf einzelne emotionale Aussagen stürzt. Ein solches Verhalten kann das Vertrauen von Betroffenen verletzen. (...) Clickbaiting und betroffenen sensible Interviewführung schließen sich gegenseitig aus.“ Der deutsche Presssekodex diktiert: „Die vom Unglück Betroffenen dürten grundsätzlich durch die Darstellung nicht ein zweites Mal zu Opfern werden.“ ●

Tribüne und Bühne

IIII France Clarinval

Député Déi Lénk à la Chambre, Marc Baum est aussi acteur de théâtre. Deux métiers qu'il exerce par intermittence, avec la même ferveur

Lundi, entre deux commissions parlementaires (économie le matin, Caritas l'après-midi), Marc Baum a filé au Théâtre national du Luxembourg (TNL). En ce moment, il répète *Versions des faits*, une pièce écrite par Nathalie Ronvaux dont la première sera jouée le 18 juin. « C'est costaud, d'autant plus que la pièce est en français, ce qui me demande davantage de travail », admet-il face au *Land*. Après cette grosse journée, il savoure une bière en terrasse, en face de la Chambre. Sa veste ressemble à un bleu de travail qu'il porte sur une chemise à col Mao : On voit des symboles où on veut.

Ces dernières semaines, le député multiple les interventions tant sur le dossier Caritas que sur la réforme des pensions. Sujets sur lesquels ses collègues au Parlement saluent son éloquence. « Même si on n'est pas toujours d'accord, c'est toujours un plaisir de l'écouter : il est le meilleur orateur de la Chambre », confie Corinne Cahen (DP). Marc Baum reconnaît volontiers que sa formation de comédien lui donne non seulement une bonne diction, une façon claire de poser sa voix pour être mieux écouté, mais aussi « une conscience de la scène et une capacité à assumer et structurer un discours, même minoritaire ».

La comparaison entre la tribune de la Chambre et la scène de théâtre s'arrête là. « En politique, on parle de soi-même et de ses convictions alors qu'au théâtre, on joue un rôle, parfois très éloigné de notre vie », glisse-t-il. Il se souvient qu'il a interprété le rôle d'Eichmann dans la pièce éponyme de Serge Wolfperger et Gilles Guelblum sur le procès du criminel nazi, « pas du tout moi, évidemment ! »

La politique et le théâtre sont indissociables dans la vie de Marc Baum. L'un et l'autre contribuent à son équilibre personnel. Ces deux voies ont d'ailleurs surgi à la même époque et se sont développées en parallèle quand il étudiait au Lycée Hubert Clément à Esch. Il fréquente la troupe lycéenne Namasté et s'inscrit en diction et art dramatique allemands au conservatoire d'Esch. Il ne se souvient pas forcément des premières pièces qu'il a jouées, mais plutôt de l'enthousiasme de « produire quelque chose collectivement ». Dans ce contexte, il participe à quatorze ans à un festival européen de théâtre lycéen : « Une expérience incroyable avec des jeunes venus d'une demi-douzaine de pays. J'ai un souvenir très fort et très beau de ce multiculturalisme. » Les ferments de ses engagements politique et culturel sont déjà là.

En 1995, en tant que délégué de sa classe, Marc Baum participe à la mobilisation des élèves contre la hausse du prix de la carte Jumbo. Il rejoint une coordination nationale d'élèves qui organise une grève et une grande manifestation. Dans ce contexte, il rencontre André Hoffmann et le parti Nei Lénk, récemment créé par des réformateurs, anciens membres du Parti Communiste Luxembourgeois (KPL). Le caractère et l'engagement de l'ancien député communiste fascinent le jeune Marc Baum : « Il m'a conquis par sa personnalité, son discours et aussi par la manière dont il prenait les jeunes au sérieux. Je trouvais ça vraiment convaincant. » Le lycéen s'intéresse à la politique eschoise, il lit les rapports du conseil communal, en discute avec Hoffmann et participe à des réunions de cette « nouvelle gauche ». Le voilà lancé sur les rails politiques avec une « première mission » : Rédiger un article pour la rubrique « Zu Gast » dans le *Land* du 17 septembre 1997. Sous le titre « Sozial ungerechte Schule », il dénonce le faible taux de réussite des élèves étrangers dans les lycées luxembourgeois et souligne les inégalités sociales face aux écoles privées.

Après le bac (en section scientifique, « obtenu grâce à la bienveillance de quelques profs »), Marc Baum prend la

direction de Munich pour des études en littérature allemande, puis de théâtre à Berlin. Frank Hoffmann le directeur du TNL nouvellement créé cherche un jeune acteur pour *Traumspiel* d'August Strindberg, la pièce d'ouverture du théâtre. « Je n'avais que 19 ans et j'ai tout de suite intégré le circuit théâtral luxembourgeois, au TNL et aux Capucins », se remémore-t-il. En 2001, sa participation à une coproduction avec un théâtre de Potsdam le persuade que sa carrière de comédien est lancée : « J'avais du boulot sans avoir fini mes études, alors j'ai arrêté avant mon diplôme », explique-t-il, un peu amer. Aujourd'hui, il regrette « de ne pas avoir achevé quelque chose que j'avais commencé. »



Marc Baum, lundi en fin de journée, en face de la Chambre des députés

Entretemps, sur le front politique, Marc Baum participe à la fondation de déi Lénk. « Je ne participais pas aux négociations entre Nei Lénk et le KPL, mais j'ai assisté au premier congrès en janvier 1999. » Il se présente ensuite aux élections communales anticipées d'Esch en 2000. André Hoffmann, déjà député, accède alors au poste d'échevin. Ce siège au conseil communal d'Esch est conforté en 2005. Grâce au principe de rotation, Marc Baum, deuxième élu, reprend le mandat d'André Hoffmann en 2008. L'acteur termine premier de la liste Déi Lénk lors des élections communales de 2011, 2017 et 2023, mais ne parvient pas à éviter l'érosion des scores de son parti.

Par cette même règle de rotation, Marc Baum il prend le relais de Serge Urbany à la Chambre des députés en 2016. Le scrutin

de 2018 le reconduit, tout comme celui d'octobre 2023. À mi-mandat en 2026, il devra céder son siège à Gary Diderich. En interne, Déi Lénk réfléchit à ce système de rotation. « Cet outil empêche la cristallisation autour d'une poignée de figures. Il garantit un rajeunissement et une féminisation. L'enjeu consiste à manier ce mécanisme d'une façon intelligente dans le respect de ces deux grands principes », estime le député.

« Si je participais aux décisions internes à Déi Lénk, je voterais contre la rotation », imagine Sam Tanson, députée dont le parti Déi Gréng a renoncé à la rotation à la fin des années 1990. Assise presque devant Marc Baum au sein de la Chambre, l'écologiste apprécie particulièrement « sa manière très fine d'approfondir les dossiers et la qualité de ses interventions, souvent pertinentes ». Elle note aussi son grand sens de l'humour. Des qualités que lui reconnaît aussi Paul Galles (CSV) : « C'est quelqu'un de très bien informé, hyper intelligent, parfaitement éloquent, et un grand défenseur de droits. » Liz Braz (LSAP) met en avant sa liberté de ton et sont franc-parler : « Marc Baum affirme haut et fort ses convictions et y reste fidèle. À la Chambre, il peut se montrer trop idéologique, mais au conseil communal d'Esch, nous sommes souvent alignés. »

Sur le dossier des retraites, Marc Baum a démontré une connaissance approfondie. Déjà, lors de la réforme des pensions de 2012, il accompagne Serge Urbany comme attaché parlementaire. « J'ai beaucoup appris. Depuis, j'ai développé une certaine assiduité pour suivre ce thème, pour rentrer dans les détails. Je me surprends à me passionner pour la technicité des dossiers ». Il retrace toute l'évolution des discours sociaux depuis les années 1960-70. « Même les politiques les plus conservatrices, dans une logique d'État providence, laissaient au moins l'écume aux gens. C'est ce que Frieden brise. Il fait *tabula rasa* de tout ce que nous connaissions dans le dialogue social à la luxembourgeoise. » Marc Baum considère que la manifestation du 28 juin offra un bon baromètre : « Si la mobilisation est faible, ce sera la fin du syndicalisme. Si elle est forte, le gouvernement devra repartir à zéro. Il y a des voix au DP et au CSV qui ne sont pas d'accord avec Frieden. »

Les questions liées à la politique culturelle motivent évidemment le député-comédien. Engagé au sein de l'Aspro (Association luxembourgeoise des professionnel·le·s du spectacle vivant), il milite pour une amélioration du droit du travail et de la rémunération des artistes. Il s'investit aussi sur les questions d'accès à la culture. « Nous devons renforcer l'interface entre l'éducation et la culture pour que celle-ci fasse partie intégrante du programme scolaire. » Il souligne encore l'importance de la médiation, régulièrement mise en avant par les ministres successifs, mais dont « on ne voit pas vraiment d'avancée. »

Fin avril, lors du congrès de Déi Lénk, Marc Baum, proche de ses 47 ans, figurait parmi les intervenant les plus âgés. Le parti a enregistré une augmentation du nombre de ses membres, surtout des jeunes. En contact régulier avec Die Linke en Sarre et en Rhénanie Palatinat, il espère tirer des enseignements de leurs stratégies, en particulier sur la communication et les réseaux sociaux. Des échanges ont également lieu avec le PTB en Belgique ou LFI en France, « on peut toujours apprendre des autres ».

En dehors de la politique et du théâtre, Marc Baum ne se connaît pas vraiment de loisirs. « Je bois et je mange », sourit-il. Cet été, il partira peut-être au Monténégro avec un ami, mais passera surtout du temps dans sa petite maison de l'Oesling. « Les randonnées près du lac sont le meilleur moyen de reprendre des forces ». ●

249 697 sessions

IIII Bernard Thomas

« Mais ces histoires dormaient dans les journaux d’il y a trente ans et personne ne les savait plus », notait Proust dans *Le Temps retrouvé*. Elles peuvent aujourd’hui être ressuscitées en un clic, grâce à des outils comme *eluxemburgensia.lu*. Plus de 2,4 millions de pages issues de 144 titres digitalisés peuvent être fouillées grâce à ce puissant instrument d’océrisation. Face au *Land*, le directeur de la Bibliothèque nationale du Luxembourg (BnL), Claude Conter, espère que, d’ici cinq ans, le *Wort* et le *Tageblatt* seront accessibles, et ceci jusqu’à des éditions assez récentes, c’est-à-dire jusque dans les années 2020. (Elles le sont actuellement jusqu’en 1980 pour le *Wort* et 1950 pour le *Tageblatt*.) La *Zeitung vum Lëtzebuerger Vollek*, le *Journal*, le *Républicain Lorrain* et le *Quotidien* sont également inclus dans ce très ambitieux plan 2030. Le *Land* fait figure de pionnier : Depuis douze ans déjà, l’intégralité de ses archives sont disponibles sur *eluxemburgensia*. Ceci en fait de loin la source la plus citée par les contemporanéistes, ce qui crée un léger déséquilibre historiographique.

Publié la semaine dernière, le rapport d’activités 2024 de la BnL révèle la place centrale prise par le digital. Le recours aux livres électroniques a connu « une hausse extrême » durant le Covid, rappelle Claude Conter. La BnL investit actuellement 1,5 million d’euros pour garantir une vaste offre digitale : livres et périodiques en ligne, bases de données musique en streaming (via Naxos et di-Music), vidéos à la demande (via Kanopy, Filmfriend ou Tënk). Conter livre un élément de comparaison : Pour les livres et périodiques (physiques) non-luxembourgeois, la BnL dépense environ 600 000 euros par an. Pour 2024, l’institution recense 249 697 sessions (de durée variable) sur son site *a-z.lu* qui

donne accès aux ressources numériques ; une hausse de seize pour cent. Pour donner un autre ordre de grandeur : Le nombre de prêts à domicile de livres (physiques) se situait à 75 000, dont 42 400 via le Bicherbus. (En 2004, la BnL totalisait 38 500 prêts.) Les emprunts à la médiathèque maintiennent un niveau étonnamment élevé : 7 000 CD et DVD en 2024, contre 16 000, vingt ans plus tôt. (La BnL s’est mise à louer des lecteurs.)

La carte de lecteur donne également accès à des milliers de quotidiens et d’hebdomadaires comme *Le Monde*, *Le Figaro*, la *Süddeutsche*, *Die Zeit* ou *Der Spiegel*. Malgré une interface peu *user-friendly*, les recours aux journaux en ligne ont comptabilisé 85 000 sessions en 2024. Du côté des revues scientifiques, le *hitparad* est mené par la prestigieuse publication *Nature*, suivie par les titres très niches et hyper-pointus comme *International Journal of Public Sector Management* ou *Polymer-Plastics Technology and Engineering*. La communauté scientifique est avide d’ebooks (dont la BnL compte plus de 830 000 titres), un format qui permet des recherches par mots-clés, c’est-à-dire des raccourcis de lecture.

Pour s’approvisionner en *ebooks*, la BnL passe depuis plus de dix ans par Proquest, le revendeur dominant sur le marché académique et bibliothécaire. (De nombreux petits éditeurs passent exclusivement via cet agrégateur, dont l’hégémonie n’est pas sans rappeler celle d’Amazon.) Or, en février, la firme basée dans le Michigan a annoncé un chamboulement radical de son modèle d’affaires : Il mettra fin à la vente d’ebooks à l’unité (et avec accès perpétuel), pour passer à un système d’abonnement, renouvelable tous les ans.

Une sorte de Netflix pour bibliothèques. La décision de Proquest a provoqué une onde de choc dans le monde de la recherche. À la mi-mai, le « Consortium » luxembourgeois, qui regroupe la BnL, ainsi que les bibliothèques de l’Uni.lu, du List et du LIH, a signé un communiqué pour officialiser son refus de se plier aux nouvelles règles du jeu que veut imposer Proquest. Pour acheter ses ebooks, le Consortium veut désormais s’adresser « directement auprès des éditeurs ou d’autres distributeurs », même si une telle approche générera plus de paperasses et de frais administratifs.

Le modèle de l’abonnement serait en contradiction avec une « constitution de collection pérenne », estime Marie-Sophie Werz de la division Acquisition et gestion de publications numériques de la BnL. « Dès qu’on résilie l’abonnement, on perd l’accès », rappelle-t-elle. Après des années d’investissements, une bibliothèque pourrait donc se retrouver sans rien. Proquest promet une sélection « carefully curated by a team of in-house librarians ». Ce bouquet standardisé n’inspire guère confiance à Werz qui dénonce des critères « non-transparents ». Claude Conter se méfie, lui aussi, des « belles bases de données » proposées par les agrégateurs. Pour les livres imprimés, la BnL aurait pu constater par le passé que les recommandations des plateformes étaient largement tributaires des remises que celles-ci avaient obtenues auprès des éditeurs. Il met en garde contre le danger d’une homogénéisation des collections : « Avoir la même collection que, disons, l’ETH Zurich, cela peut procurer un bon sentiment. Mais les besoins sont autres. » La BnL devrait pouvoir continuer à répondre aux spécificités locales. « Sinon nous n’avons plus besoin de bibliothèque. » ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Reunião do Acaiaca

Am 31. März 1964 stürzte das Militär den brasilianischen Präsidenten João Goulart. Es errichtete eine Diktatur, die bis 1985 dauerte. Zum 60. Jahrestag erschienen neue Studien über die Hintergründe des Staatsstreichs. Das Zentrum für Anthropologie und forensische Archäologie der Universität São Paulo veröffentlichte *A responsabilidade de empresas por violações de direitos durante a ditadura* (São Paulo, 2024). Ein Kapitel befasst sich mit der Rolle der brasilianischen Arbed-Tochter Belgo-Mineira (heute: Arcelor-Mittal).

1963 wurden 172 Streiks in Brasilien gezählt. Präsident Goulart erhöhte den Mindestlohn, kündigte eine Landreform an, wollte Konzerne höher besteuern. Das drohte, das Betriebsergebnis von Belgo-Mineira zu schmälern, den Preis ihrer an der Luxemburger Börse quotierten Aktien.

Deshalb finanzierte Belgo-Mineira die Lobbys Ipes und Ibad. Um rechte Politiker zu bezahlen, gewerkschaftsfeindliche Propaganda zu verbreiten. Belgo-Mineira-Direktor Antônio Mourão Guimarães war Mitbegründer von Ipes (Heloisa Maria Murgel Starling, *Os senhores das Gerais*, Petrópolis, 1986, S. 59). Ipes unterhielt ein paramilitärisches „comando revolucionário“: die Novos Inconfidentes. Zu ihnen zählte Bráulio Carsalade Vilela von Belgo-Mineira (S. 347, 350). Er war der Schwiegersohn von Firmenpionier Louis Ensich aus Redingen an der Attert. Novos Inconfidentes plante für den 21. April 1964 ein Attentat auf Präsident Goulart (S. 123). Mit dem Putsch erübrigte es sich.

„Hochrangige Mitglieder von Belgo Mineira“, so *A responsabilidade de empresas*, „waren bei einem wichtigen Treffen zur Organisation des Putsches unter der Leitung des Rechtsanwalts Aluísio Aragão Villar anwesend. Das Treffen fand im Januar 1964 im Acaiaca-Gebäude in Belo Horizonte (Minas Gerais) statt und brachte die wirtschaftliche Elite von Minas Gerais, sowohl aus der Stadt als auch vom Land, sowie Mitglieder von Ipes-Minas Gerais und Offiziere der Militärpolizei und der Luftwaffe zusammen“ (S. 20, übersetzt).

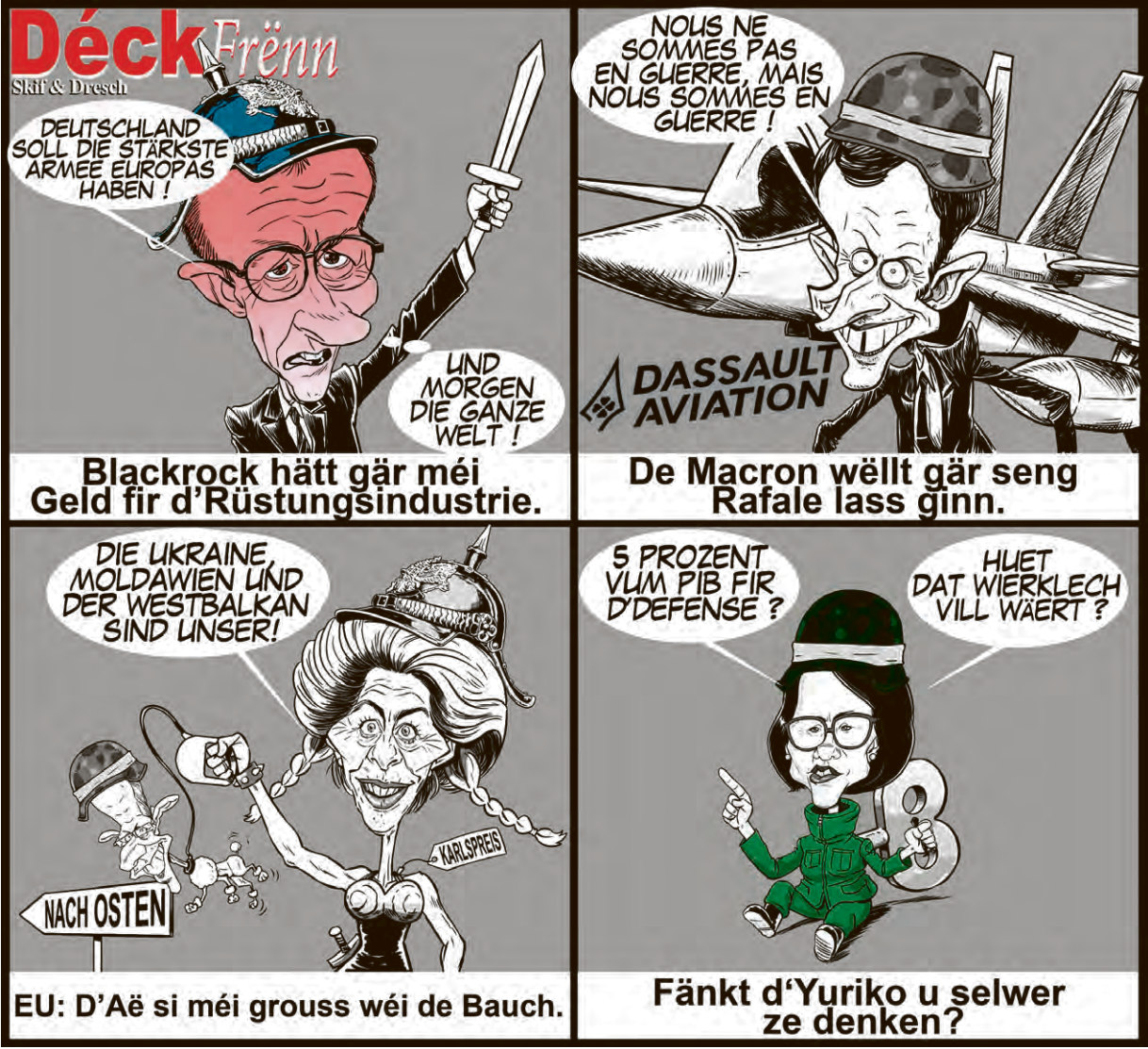
Die Historikerin Heloisa Starling veröffentlichte die Teilnehmerliste der „reunião do Acaiaca“ zur Putschvorbereitung: Anwesend waren der Generaldirektor von Belgo-Mineira, Joseph Hein aus Beles, seine Direktoren Elmo Alves Nogueira, Geraldo Parreiras (*Os senhores das Gerais*, S. 343).

„In João Monlevade wurde wenige Tage nach dem Putsch am 4. April 1964 ein pensionierter Oberstleutnant, der Sicherheitschef von Belgo-Mineira war, von General Carlos Luíz Guedes zum Aufseher der Metallarbeitergewerkschaft ernannt (*A responsabilidade de empresas*, S. 21). „Alle verhafteten Arbeiter und viele weitere festangestellte Mitarbeiter, die nicht festgenommen wurden, wurden gezwungen, ein Kündigungsschreiben des Unternehmens zu unterschreiben (S. 25).

„Einige Belgo-Mineira-Mitarbeiter [...] wurden nicht nur verhaftet und gefoltert, sondern mussten auch zusehen, wie ihre Familien Opfer von Gewalt wurden, die die Polizei mit Duldung des Unternehmens ausübte“ (S. 26). „Einige ehemalige politische Gefangene berichten von der Anwesenheit während der Folterungen eines Arztes, der bei Belgo-Mineira in Contagem (Minas Gerais) angestellt war“ (S. 27).

Im Jahr nach dem Putsch reiste Großherzog Jean zum Staatsbesuch nach Brasilien. Am 13. September 1965 erhob er mit Militärdiktator Castello Branco das Glas auf Luxemburgs „participation directe au développement de l’économie brésilienne“ (Sip, *Bulletin de documentation*, 12/1965).

Bei Belgo-Mineira in Contagem begann am 16. April 1968 der erste große Streik in Brasilien unter der Militärdiktatur. Der Sohn des Generaldirektors, José Nicolau Hein, erzählt: Die Arbeiter „woren eragaangen, an d’Leit, den Här Kinsch an déi alleguer, d’Direkten an all, déi woren agespaart ginn. Déi konnten net méi erauskommen. Während 15 [Deeg] oder ee Mount“ (*https://colonia.lu/*). 1 500 Militärpolizisten rückten an. Der Streik dauerte zehn Tage. Er endete mit einer zehnprozentigen Lohnerhöhung. ● ROMAIN HILGERT



Un catéchisme politique à parfaire

IIII Francis Delpérée*

Le point de vue d'un constitutionnaliste belge sur la Constitution luxembourgeoise pour le début de son an III



Le 25 janvier 2022, institutionnel
présentation à la de la future
Chambre du volet constitution

À l'invitation de la Conférence Saint-Yves, j'ai pris la parole, ce 4 juin, à Luxembourg. C'était l'occasion de célébrer, à quelques jours près, le deuxième anniversaire de la nouvelle Constitution luxembourgeoise — l'on sait qu'elle est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2023. C'était aussi une manière d'annoncer la publication, durant l'été, d'un ouvrage que je viens d'écrire avec le président du Conseil d'État Marc Thewes, sur le « Droit constitutionnel du Grand-Duché de Luxembourg » (éditions Bruylant).

Il y a huit ans, j'avais été invité par la Conférence du Jeune barreau de Luxembourg et la Conférence Saint-Yves à prendre la parole à leur tribune. J'avais traité, en présence du prince Guillaume, du « chantier constitutionnel » en cours. Au vu des travaux accomplis à l'époque par la Chambre des députés, je m'étais permis de dire : « Il est temps de clore l'opération constituante ». Je n'ai pas été entendu. Il a encore fallu cinq ans pour que la nouvelle Constitution soit adoptée ; ce le fut, le 17 janvier 2023.

La Conférence Saint-Yves a trouvé judicieux de « faire le point » — points forts et points plus faibles — sur le nouveau document constitutionnel. Connaissant le vif intérêt que je porte, depuis un demi-siècle, à l'organisation et au fonctionnement des institutions luxembourgeoises, elle m'a invité à participer avec des collègues et des confrères à ce travail de diagnostic. Pour tout un chacun, c'était aussi un bref moment d'actualisation des connaissances dans le domaine du droit public.

Que penser de la nouvelle Constitution ? Je n'irai pas par quatre chemins. Sans m'immiscer dans les débats d'un État voisin et cousin, je m'autorise à dire ceci : La nouvelle Constitution — c'est

« La concision est une qualité mais le laconisme, voire le silence, peut être un défaut »

ainsi qu'il faut désormais l'appeler — présente des mérites incontestables. Nous sommes en face d'une belle et bonne constitution. À quoi tiennent ces mérites ? Je réponds sans hésiter : C'est une constitution moderne, cohérente et durable. Elle tient la route lorsqu'on la compare aux documents qui existent dans l'univers constitutionnel contemporain.

La modernité de la Constitution luxembourgeoise se traduit dans l'énoncé de ses dispositions liminaires. Il s'agit d'un véritable catéchisme politique. Il énumère trois principes qui doivent régir une société politique comme le Luxembourg au premier quart du XXI^e siècle : la démocratie, la monarchie, le régime parlementaire. Il construit l'État de droit et il proclame, dans une perspective large, les droits et libertés du citoyen, tout comme ceux de l'étranger qui se trouve sur le territoire grand-ducal.

La cohérence de la Constitution luxembourgeoise tient au fait qu'elle inscrit l'action des autorités publiques et les comportements des citoyens dans des sociétés nationale et internationale largement

imbriquées. La présence des institutions de justice européennes à Luxembourg n'est pas pour rien dans cet attachement quasi viscéral à l'Union. Comme on le souligne de longue date, le dialogue entre l'État luxembourgeois et les institutions européennes n'a pas eu pour objet ou pour effet de porter atteinte à la souveraineté de l'État. Au contraire, l'intégration l'a consolidée.

La durabilité de la Constitution ne dépend pas uniquement de la qualité des textes qui ont vu le jour en 2023. Elle est tributaire des comportements de ceux qui, à divers titres, la mettront en œuvre. La procédure de révision a été singulièrement allégée. Attention ! Il ne faudrait pas que la Chambre des députés se croit autorisée à profiter du large mandat qui lui a été octroyé pour modifier à tout vent et en tout sens le texte constitutionnel dès qu'un petit caillou entrera dans les souliers du législateur. Avec l'aide du Conseil d'État, elle sera bien avisée de peser, chaque fois, le pour et le contre. Le principe de précaution vaut aussi en matière constitutionnelle.

Est-ce à dire que la Constitution de 2023 est parfaite, à supposer qu'un texte constitutionnel puisse, en quelque contrée du monde, atteindre ce degré de qualité ? Ici aussi, je veux être clair. Je me suis exprimé, en ce début juin, devant un public composé pour l'essentiel de magistrats et d'avocats. Je n'ai pas cherché à attiser des réflexes corporatistes. Mais je me suis autorisé à poser ce constat simple. La Constitution de 2023 est squelettique lorsqu'elle décrit le paysage des autorités de justice au Luxembourg. La Cour supérieure de Justice, la Cour de cassation, la Cour administrative n'apparaissent guère dans l'organigramme des autorités de justice. Alors que, surprise, le Conseil national de la justice trouve une place de choix dans la Constitution. Pourquoi ce double régime ? Plus délicat encore.

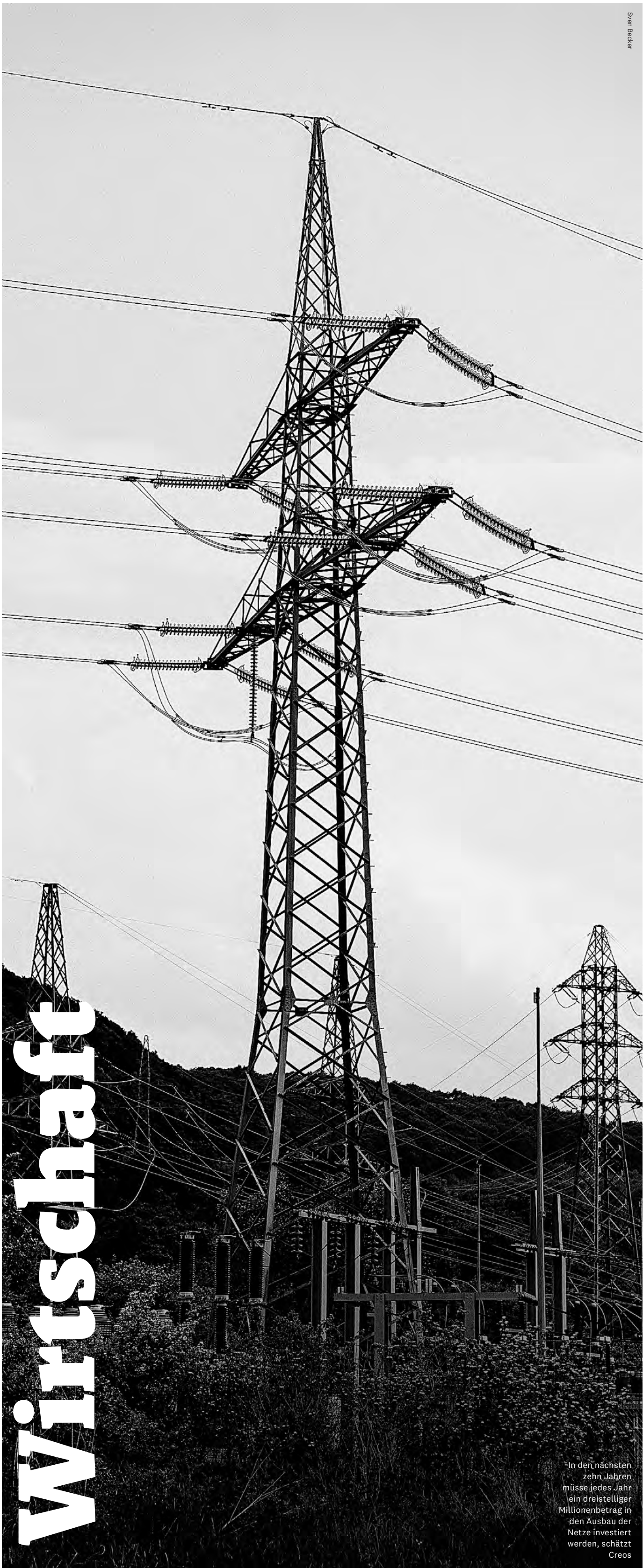
À défaut de point d'appui constitutionnel, le législateur a désormais les mains libres pour statuer, à la majorité ordinaire, sur des questions délicates d'organisation de la justice et pour préciser les responsabilités particulières qui reviennent à chacune de ces juridictions. La concision est une qualité mais le laconisme, voire le silence, peut être un défaut. Il ne devrait pas être difficile, politiquement parlant, de le corriger. L'image du pays, pas seulement celle de la justice, en dépend.

Deuxième propos critique. La Constitution luxembourgeoise s'est attaquée à un problème himalayen, celui de la hiérarchie des sources du droit. À l'interne et à l'international. Plutôt que d'aborder cette chaîne de montagnes redoutables en escaladant prudemment chaque sommet l'un après l'autre, elle a cru expédient d'aller au plus vite. Elle a réglé un ensemble de questions complexes dans un tout petit article, l'article 102. « Les juridictions n'appliqueront les lois et les règlements que pour autant qu'ils sont conformes aux normes de droit supérieures. » Le vocabulaire est ramassé. Il est ésotérique pour les hommes et les femmes qui ne sont pas spécialisés en droit public approfondi. Il est soi-disant emprunté à la Constitution belge, ce qui n'est pas exact. Il n'y a pas que la forme, il y a aussi le fond. Le texte mélange des hypothèses éminemment différentes.

Peut-on mettre sur le même pied la question de la conformité d'une loi luxembourgeoise à un traité européen et celle de la conformité d'un règlement communal à un arrêté grand-ducal ? Une formule fourre-tout impose, cependant, une solution identique au nom du principe éminemment abstrait de la « hiérarchie » ou de la « supériorité » normative. Pour le surplus, la solution retenue ne se concilie pas avec les attributions qui sont reconnues, dix articles plus loin, à la Cour constitutionnelle. La moindre des choses eût été de préciser en termes exprès que l'article 102 de la Constitution devait s'appliquer « sans préjudice », comme disent les juristes, de l'application de l'article 112.

Ce n'est pas une bonne façon de travailler. Il faudra, à tête reposée, reprendre cette problématique et énoncer, une par une, des règles compréhensibles par tous, y compris par les institutions de justice. Je n'ai qu'un mot à ajouter. Qui que nous soyons, quelles que soient nos responsabilités ou notre condition, faisons crédit à la nouvelle Constitution. Faisons-la fonctionner. Elle en vaut vraiment la peine. ●

*Francis Delpérée, 83 ans, est professeur émérite de l'Université de Louvain (en droit) et membre honoraire de la Chambre des représentants et du Sénat belges



Sven Becker

Jetzt kommt der Staat

||| Peter Feist

Nächstes Jahr sollen die Strompreise sinken. Für alle Verbraucher, kleine wie ganz große. Weil der Markt nicht alles regelt

Mit den Ankündigungen zu den Renten in seiner Erklärung zur Lage der Nation am 13. Mai provozierte Premier Luc Frieden einen Aufschrei bei Gewerkschaften und der Opposition links von CSV und DP. Dadurch gingen andere Aussagen, die er im *état de la nation* gemacht hatte, unter. Zum Beispiel die: „Stand haut, sollt de Stroump-räis domat nächst Joer erofgoen, trotz dem Auslafe vun der Stroump-räisbrems.“

Mit „domat“ meinte Luc Frieden ein erhebliches Engagement der Staatskasse. Sie soll den Kompensationsmechanismus für grünen Strom übernehmen. Und mit rund 150 Millionen Euro „en Deel vun den Netzkäschten“. Viel Aufsehen erregte das vor drei Wochen im Parlament nicht. Nur die Grünen-Abgeordnete Sam Tanson wollte wissen, ob „Bréissel“ mit diesen Plänen einverstanden ist. Frieden antwortete: „Wir gehen davon aus, dass es kompatibel mit dem EU-Recht ist.“

All das ist ziemlich bemerkenswert. Einerseits, weil viel Geld fließen soll. Der Kompensationsmechanismus werde nächstes Jahr voraussichtlich 120 Millionen Euro kosten, teilt das Wirtschaftsministerium auf Nachfrage mit. Zusammen mit den vielleicht 150 Millionen für das Stromnetz, macht das 270 Millionen Euro. Allein für 2026, aber danach wird es weitergehen müssen. Wie der Premier selber sagte: „Energie muss bezuelbar bleiwen.“

Der Aspekt „EU“ ist der andere bemerkenswerte Teil der Ankündigung. Die steht durchaus im Widerspruch zum Geist der Energiemarkt-Liberalisierung, die in den Neunzigerjahren durchgezogen wurde. Zwar wurde nur der Handel mit Strom und Gas in der EU frei. Die Netze blieben als Infrastruktur von der Konkurrenz ausgenommen. Doch die Netzkosten sollten auf die Verbraucher umgelegt werden. Wie es in Luxemburg geschieht. Die Förderung von erneuerbarem Strom über den Preis wird ebenfalls auf die Verbraucher umgelegt. Dazu dient der Kompensationsmechanismus: Wer grünen Strom produziert und ins Netz einspeist, erhält 15 Jahre lang einen garantierten Preis, der hoch genug ist, um die Investition in so eine Stromproduktion interessant zu machen. Der Netzbetreiber bekommt die Differenz zwischen diesem erhöhten Preis und jenem, den er im Großhandel hätte zahlen müssen, über den Kompensationsmechanismus zurück. Zum Kompensations-Topfleisten alle Verbraucher pro Kilowattstunde einen Beitrag. Für kleine Kunden ist er höher als für professionelle, für diese wiederum höher als für Großverbraucher aus der besonders stromintensiven Industrie.

Dass die Förderung von grünem Strom in einen Staatshaushalt genommen und obendrein das Netz bezuschusst wird, ist für die EU-Kommission erst neuerdings akzeptabel. Ein Dogma der Liberalisierung lautete, dass der Markt dafür sorgen wird, dass Kraftwerke dort entstehen, wo sie gebraucht werden. Nach demselben Prinzip sollte grüner Strom seinen Platz in der Versorgung finden. Doch das funktioniert nicht. Jedenfalls nicht schnell genug, damit die Klimaziele erreicht werden. Weshalb in der EU die Förderung erneuerbarer Energien mehr und mehr als staatliche Aufgabe angesehen wird. Die Stromnetze staatlich zu bezuschussen, ruft die EU-Kommission die Mitgliedstaaten mittlerweile sogar auf. Es steht in einem *Affordable Energy Action Plan*, den sie Anfang dieses Jahres herausgegeben hat. Luxemburg liegt auf der Linie von „Bréissel“. Um sicherzugehen, hat das Wirtschaftsministerium dazu Ende 2024 ein juristisches Gutachten eingeholt.

[...]

„In den nächsten zehn Jahren müsse jedes Jahr ein dreistelliger Millionenbetrag in den Ausbau der Netze investiert werden, schätzt Creos

[Fortsetzung von Seite 13]

Die spannende Frage lautet nun vor allem, wer in welchem Maß von den Staatsausgaben profitieren wird. Vor allem von den 150 Millionen zu den Netzkosten. Der Betrag sieht hoch aus, wenn man bedenkt, dass nach den Prognosen von Netzbetreiber Creos in den nächsten zehn Jahren ein dreistelliger Millionenbetrag ins Stromnetz investiert werden muss – Jahr für Jahr. „Wéi an Däitschland“ werde man vorgehen, hat Luc Frieden angekündigt. Deutschland hat 22 Milliarden Euro Staatsgeld in seine Netze gesteckt, um den Netzkosten-Anteil am Strompreis zu senken. Die Milliarden fließen in sämtliche Spannungsniveaus, sowohl in die Niederspannung, an der die kleinen Verbraucher hängen, wie in die Mittelspannung für die größeren, als auch in die Höchstspannung für die ganz großen. Das muss so sein, damit die EU-Kommission, bei aller neuen Offenheit für staatliche Netz-Zuschüsse, keine unzulässige Beihilfe an kommerzielle Verbraucher vermutet.

Luxemburg dürfte das kaum anders handhaben können. Auch wenn im *état de la nation* der Eindruck entstehen konnte, die Maßnahme sei in erster Linie als Handreichung an die Industrie gemeint: Über deren Wettbewerbsfähigkeit dachte Luc Frieden nach, ehe er auf den Strom zu sprechen kam. Er sagte, bekomme man die Energiepreise nicht in den Griff, „da brauche mir kengem méi bei der Transition ze hëllefen, dann ass d'Industrie aus Europa fort“. Eine „Reindustrialisierung“ könne „nur“ über die Energiepreise gelingen. Doch der Industriellenverband Fedil, der den Ansatz der Regierung „klug“ nennt, verlangt keine Extrawurst. Zumindest nicht gegenüber einer Zeitung. „In unseren Augen ist, was angekündigt wurde, eine Verallgemeinerung der Kosten der Energietransition“, sagt Gaston Trauffer, Head of Industry Development bei der Fedil. Das werde alle entlasten, die bei der Transition mitmachen, Elektroautobesitzer genauso wie einen Industriebetrieb, der seine Prozesse von Gas auf Strom umstellen will. „Nur beim Netz kann Luxemburg etwas unternehmen.“ Der Strompreis selber entstehe am Markt. Die Stromsteuer zu senken, „hätte nicht viel Wirkung, sie ist bereits sehr niedrig“ – im Unterschied zu Deutschland oder Frankreich.

Aber natürlich hat die Fedil Erwartungen. Gaston Trauffer weist darauf hin, dass für Unternehmen, die ihre Produkte auf dem Weltmarkt verkaufen, nicht der Strompreisunterschied „zwischen Luxemburg und Deutschland oder Italien“ den Ausschlag gibt, sondern der zwischen Europa und den USA oder China, „wo er zwei bis drei Mal kleiner

ist“. Was sich anhört, als könne ein Zuschuss zum Netz an einem so großen Unterschied wenig ändern. Laut Eurostat differierte im zweiten Halbjahr vergangenen Jahres der Preis pro Kilowattstunde (mit Netz und allen Steuern) zwischen Luxemburg und den drei Nachbarländern in der höchsten Industrie-Verbrauchskategorie von 20 bis 69,9 Gigawattstunden um maximal 28 Prozent (um so viel lag der Preis in Deutschland höher). Doch das allein sagt nicht viel aus, da einige Industriebetriebe über ihre Versorger auch zu den Preisen im Tagesgeschäft an der Strombörse einkaufen. Sind diese Preise überwiegend niedrig, hat das Unternehmen Glück. Im anderen Fall hat es Pech.

Einen gewissen Spielraum bei der Allokation der Netzbeihilfe hat die Regierung. Über die Details sei man mit den Netzbetreibern, von denen Creos der größte ist, und der Regulierungsbehörde ILR „im Gespräch“, lässt das Wirtschaftsministerium wissen. Im Herbst werde sich das klären. Auch die Frage, wieviel Geld aus der Staatskasse für die Netze fließen soll; die rund 150 Millionen Euro, die der Premier nannte, seien eine Schätzung. Der Finanzminister braucht für den nächsten Staatshaushalt natürlich präzisere Zahlen.

Spielraum gibt es vielleicht auch bei den Netztarifen. Die am 1. Januar neu in Kraft getretene Tarifstruktur, die zum Politikum geworden war, gilt nur für die kleinen Verbraucher – Haushalte und ganz kleine Betriebe. Für Verbraucher, die darüber liegen, ist noch alles wie gehabt. Ob es für sie nächstes Jahr eine neue Tarifstruktur geben wird oder vielleicht erst 2027, ist noch nicht sicher.

Das ist ein interessanter Punkt mit Blick auf Luc Friedens Ankündigung, trotz Ende der Strompreibremse, die ebenfalls nur für die kleinen Verbraucher gilt, werde Strom nächstes Jahr preiswerter. Was das ILR mit viel Aufwand ausgerechnet hatte und gemeinsam mit der Generaldirektion Energie im Wirtschaftsministerium noch verfeinerte, soll eine Lenkungswirkung haben. Dass die Netzkosten nicht mehr nur auf der Menge des entnommenen Stroms berechnet werden, sondern auch je nachdem, wieviel auf einen Schlag entnommen wurde, soll die Stromnetz-Nutzung optimieren. Vor allem für die Zukunft, wenn mehr Wind- und Solarstrom aus heimischer Produktion im Netz fließt. Dann soll nicht zu viel auf einmal entnommen werden, damit die Versorgung sicher bleibt.

Ein Staatszuschuss zum Netz würde diesen pädagogischen Effekt vermutlich mindern. Oder doch nicht? – Auch dazu

Die spannende Frage lautet, wer in welchem Maß vom Staats-Zuschuss zum Netz profitieren wird. Das soll sich im Herbst klären

sei man mit Netzbetreibern und ILR im Gespräch, teilt das Wirtschaftsministerium andeutungsvoll mit. Auf die Frage, ob eine Form von Pädagogik auch mit den neuen Tarifen für größere Verbraucher beabsichtigt sein soll, geht das Ministerium nicht ein. In der E-Mail mit Antworten auf die Fragen des *Land* lässt es aber wissen, Gegenstand des juristischen Gutachtens sei auch gewesen, ob sich durch einen Netzzuschuss „nicht nur Haushalten“ helfen ließe. „Wegen der Wichtigkeit attraktiver Strompreise für die Wettbewerbsfähigkeit unserer Betriebe.“

Eine gewisse späte Genugtuung durch die angekündigten Staats-Engagements könnte der DP-Europaabgeordnete Charles Goerens erfahren. Als Umweltminister der CSV-DP-Regierung zwischen 1999 und 2004 hatte er eine Solarstromförderung einführen lassen, die so großzügig war und so viel Zuspruch fand, dass Luxemburg mit der pro Kopf der Bevölkerung installierten Fotovoltaikleistung Weltmeister wurde. Das Geld zum Ausgleich für den garantierten Einspeisepreis ins Netz kam damals nicht aus einem Kompensationsmechanismus, sondern aus der Staatskasse. Die Ausgaben wurden, jedenfalls aus der damaligen Sicht, derart hoch, dass CSV-Premier und Finanzminister Jean-Claude Juncker so grausam war, „Missbrauch“ zu vermuten und das auf Goerens zurückfallen ließ, der für strengere Regeln hätte sorgen müssen.

Aber das waren andere Zeiten. Für Luc Frieden kann es heute gar nicht genug grünen Strom *van heiheim* geben. „À moyen terme“, erklärte er am 13. Mai, „ass e bezuelbaren a kompetitiven Energiepräis nëmme méiglech, wa mir op erneierbar Energien ëmklammen – den zweete Pilier vun eiser Strategie.“ ●



Großverbraucher wie Arcelor-Mittal vergleichen nicht die Strompreise von unter den EU-Ländern, sondern zwischen Europa und den USA oder China

Archiv Patrick Galbats

Buddies

IIII Pierre Sorlut

Quand les avocats et le superviseur des banques parlent régulation... et profits

Que les banques recherchent la profitabilité, « c'est énoncer l'évidence », balance Mario Pirola. Le patron de la succursale de Pictet au Luxembourg élabore sur le thème choisi par le cabinet Elvinger Hoss Prussen pour la troisième édition de son Regulatory Forum. Mercredi matin au Mudam, les banquiers ont débattu à l'invitation des avocats de banques, Henri Wagner et Pit Reckinger, sur leur régulation face au régulateur, Claude Marx. Pour Françoise Thoma, directrice générale de la Spuerkeess (qui a elle-même débuté sa carrière en tant qu'avocate, a souligné le bâtonnier sortant), sa banque (publique) serait « very heavy on interest revenue ». Elle raconte que ses régulateurs, « the guys from Frankfurt, not the CSSF », lui demandent régulièrement d'expliquer « pourquoi ils seraient encore là dans dix ans », ce qui la contraint à s'interroger sur son *business model*, ses sources de revenus. Pour Mario Pirola, la profitabilité doit venir de l'innovation sur « le front technologique », notamment face à la dépendance des banques européennes en la matière vis-à-vis de la Chine et des États-Unis. Le patron de la banque suisse au Grand-Duché rappelle que cette dernière a lancé ici en 2016 sa « venture » Pictet Technologies. Selon Pirola, cette société employant 150

personnes à Esch assure 75 pour cent des projets IT du groupe.

Selon Hugo Bänzinger, présenté comme un « seasoned banker » pour avoir émarginé quarante ans durant chez Lombard Odier, Deutsche Bank ou Credit suisse, la profitabilité dépend de ce que les clients sont prêts à payer. « Et les Européens ne veulent pas payer davantage », assure le banquier. Les « frais » s'accumulant depuis la crise financière précipitent les clients vers les banques en ligne. « Pourquoi irais-je acheter des parts d'un fonds chez Lombard Odier qui prend 60-70 points de base alors que Fidelity ou BlackRock en demandent dix fois moins ? » L'ancien banquier explique ainsi que pour transférer des fonds vers ses œuvres caritatives aux Philippines, il utilise Paypal.

De quoi réjouir son voisin de panel Norbert Becker, président de Paypal Europe. « Nous sommes très contents de te compter parmi nos clients satisfaits », introduit le Luxembourgeois. L'entrepreneur à succès (Ernst & Young, Atoz, CBP, etc.) raconte que, durant ces vingt dernières années où il siégeait au *board* du groupe financier américain (fondé par Elon Musk, entre autres),

il a régulièrement lutté avec les « Internet guys » du siège californien à San José pour leur faire comprendre « qu'en tant que banque, ils sont régulés et qu'ils doivent suivre les règles ». « I need to explain the cost of regulation (...) and it is extremely difficult to be profitable », relate Norbert Becker (qui avait quelques secondes plus tôt parlé des 400 millions d'euros de profits réalisés l'an passé par Paypal). « Les régulateurs demandent de plus en plus de capital pour protéger les clients. Paypal a dû augmenter ses fonds propres de 600 millions l'an dernier simplement parce que quelqu'un à Bruxelles a changé la manière de calculer un ratio », poursuit-il. Selon Norbert Becker, « le rendement des capitaux propres (ROE) est tiré par le bas et cela dissuade les investisseurs ». Cela nuirait au développement de la technologie. Or, son entreprise, « victime d'un million d'attaques informatiques par jour », doit renforcer ses défenses, s'est plaint Becker avant de demander « une sandbox » où les entreprises peuvent développer des applications dans un périmètre restreint sécurisé.

« I'm sure Claude has his idea on that », a réagi Pit Reckinger, vantant le dialogue entre le secteur financier et son régulateur. Claude Marx a ré-

pondu que la (petite) taille du marché luxembourgeois (« inevitably, everything you do is crossborder ») ne permettait pas de créer un régime de *sandbox*. Le directeur général de la CSSF a en outre remplacé les lamentations des banquiers dans un univers chiffré où la rentabilité des banques européennes converge avec les concurrentes américaines. Au Luxembourg, les rentabilités sont supérieures à la moyenne européenne pour les établissements qui ont la masse critique. Le phénomène de consolidation devrait se poursuivre au Grand-Duché où le centre financier a perdu trente banques en dix ans, passant de 148 à 118 unités, relève-t-il. Claude Marx défend bien sûr la régulation, mais ne conteste pas l'existence d'éventuelle mauvaises régulations. « Des fois on agglomère les législations, plutôt que de les abolir et de les remplacer, comme on devrait avoir le courage de faire. » Le directeur demande plus de règles basées sur les principes et de la proportionnalité. « C'est le manque de confiance entre les États membres qui pousse (le législateur européen) à tout vouloir régler dans le moindre détail, et il faut s'en départir ». « I am in favour of simplification and efficiency, not of deregulation », a conclu le directeur général de la CSSF. ●



Claude Marx (CSSF) salue Norbert Becker (Paypal) au Mudam, mercredi midi

Saoulés

IIII Erwan Nonet

Le ministre de l'Économie, Lex Delles (DP), et sa collègue de l'Agriculture, Martine Hansen (CSV), ont présidé le mercredi 28 mai la réunion « kick-off » du « processus d'élaboration d'un nouveau concept et d'un plan d'action pour l'oénotourisme au Luxembourg », précisait l'invitation. On y explique que le processus devra fédérer « les communes, les vignerons, les commerçants, la coopérative, les syndicats et associations, l'Institut viti-vinicole, le ministère de l'Agriculture, etc. » La conclusion devra être présentée en décembre.

Mais las, en ce jour de grand lancement, de vignerons présents dans le centre culturel Machera de Grevenmacher, il n'y avait point. Ou presque. Aucun représentant officiel d'un des trois groupements (indépendants, coopérative et négociants) ne s'est déplacé. Pas de cadre de l'Institut viti-vinicole. Pas de dirigeant, non plus, du Fonds de solidarité viticole ni de son Comité stratégique, qui président pourtant à la destinée de la communication et du marketing de la viticulture nationale. Il y avait des élus locaux, des représentants de quelques

Dans ces réunions, on parle, on parle... mais il ne se passe jamais grand-chose

Jeff Konsbruck, vice-président des vignerons indépendants

structures impliquées et aussi l'expert autrichien recruté pour guider la construction dudit plan.

Contactés par le *Land*, les vignerons qui sont tout de même les principaux intéressés ont été honnêtes. Un premier, acteur majeur, re-

connait s'être « un peu retiré de ces fonctions » et ne pas être au courant de la réunion. Un second l'a « complètement oublié » alors qu'il avait prévu d'y aller. Un autre était « en vacances ». Un quatrième devait « traiter ses vignes ». Un suivant avance le choix du calendrier, pas très heureux, à la veille du week-end de portes ouvertes « Wine, taste, enjoy et d'un printemps toujours exigeant en termes de travail dans les vignes.

Jeff Konsbruck, vice-président des vignerons indépendants, qui assure aussi en ce moment la présidence tournante du Fonds de solidarité viticole (et donc du comité stratégique), ne tourne pas autour du pot : « Dans ces réunions, on parle, on parle... mais il ne se passe jamais grand-chose. Un collègue présent m'a fait un résumé et il n'y a rien de neuf. C'est toujours pareil et c'est démotivant. »

On ne lui donnera pas tort. Le dernier plan pour développer l'oénotourisme date de 2012. Il avait accouché du précité « Wine, taste, enjoy » et de la création d'une carte oenotouris-

tique, bizarrement horizontale alors que la Moselle luxembourgeoise coule bien verticalement, du sud vers le nord. Cela valait bien un plan, des dizaines d'heures de réunions et plusieurs voyages d'études.

Gilles Estgen, président de l'ORT Moselle, vient d'être nommé « Coordinateur général de la stratégie nationale de l'oénotourisme ». Il parle de développer la mobilité dans la Moselle et vers la capitale, de créer des logements insolites dans les vignes... Mais sans les vignerons passablement échaudés par les expériences passées, ça risque d'être difficile. Pour les convaincre de participer activement, il va falloir être persuasif, proposer des idées nouvelles, excitantes et réalistes.

En 2023, Jeff Konsbruck avait introduit une demande pour installer quatre *tiny houses* juste devant sa cave, à Ahn : « L'Administration de l'environnement n'a pas voulu, on ne peut pas avoir d'activité hôtelière dans une zone verte. » Non, pour l'oénotourisme, ce n'est pas gagné. ●

Un rapprochement déséquilibré

IIII Georges Canto

Les relations de l’Union européenne avec la Chine dans un monde trumpien

Dans la seconde quinzaine de juillet se tiendra à Pékin un grand sommet célébrant les cinquante ans de l’établissement de relations diplomatiques entre l’Union européenne et la Chine. Prévu de longue date, il se déroulera cependant dans un climat totalement imprévu, les deux parties vivant depuis près de cinq mois sous la menace de droits de douane prohibitifs, dont le montant définitif reste inconnu à ce jour, imposés par l’administration Trump. Confrontées au même problème — la contraction du marché américain qui représente quinze pour cent des exportations chinoises et plus de vingt pour cent de celles de l’UE, l’Europe et la Chine n’ont d’autre choix que de se rapprocher, sans enthousiasme, pour éviter que la « guerre économique » qu’elles mènent contre les États-Unis ne dégénère entre elles.

Fin avril, les officiels chinois ont déclaré que, « en défendant ensemble le système commercial multilatéral, la Chine et l’UE apporteront une précieuse stabilité et une plus grande prévisibilité à l’économie et au commerce mondiaux ». Le président chinois Xi Jinping a même invité les deux blocs à mutualiser leurs forces pour « résister ensemble à la coercition ». L’UE de son côté s’est dite, plus prudemment, « prête à approfondir son partenariat avec la Chine, à renforcer les échanges et la coopération ».

L’UE et la Chine sont déjà très liées commercialement, mais au détriment de l’Europe qui a accusé un important déficit commercial de près de 305 milliards d’euros en 2024, soit 1,8 pour cent de son PIB. Tous les pays de l’UE, à l’exception de l’Irlande et du Luxembourg étaient individuellement en déficit avec la Chine. Le déséquilibre, supérieur de 13,5 pour cent à celui enregistré par les États-Unis avec l’Empire du milieu, portait principalement sur les produits manufacturés (machines, véhicules, équipements électroniques et biens industriels).

Malgré les belles déclarations officielles, qui vont se multiplier jusqu’au sommet de juillet, il est peu probable que la situation s’améliore dans les mois à venir. Elle pourrait même s’aggraver. L’UE craint par-dessus tout d’être envahie par des produits

chinois, ceux qui ne trouveraient plus preneurs aux États-Unis, mais aussi ceux dont elle aurait besoin pour remplacer certains produits américains devenus trop coûteux, sans grande possibilité de répondre à cette menace de submersion.

Le modèle économique chinois est fondé sur la production manufacturière dans les domaines les plus divers. La Chine est devenue « l’usine du monde ». Mais malgré sa taille énorme (1,4 milliard d’habitants fin 2024 soit plus de trois fois la population de l’UE), le marché domestique ne peut absorber la production nationale. Sa stimulation prendrait du temps, de sorte que le pays reste très dépendant de ses exportations. En proportion du PIB, elles ne pèsent pas d’un poids considérable : environ vingt pour cent, ce qui est très inférieur au pourcentage observé en France, en Italie ou au Royaume-Uni (environ 31 pour cent) pour ne pas parler de la Corée du sud (45 pour cent) ou des Pays-Bas (70 pour cent). Mais en valeur cela représente quelque 3 600 milliards de dollars soit davantage que le PIB de la France (environ 3 200 milliards). C’est aussi un quart de plus que les exportations de biens de l’UE.

Les ventes aux États-Unis ont représenté en 2024 quelque 440 milliards de dollars. La « réorientation » vers l’Europe de seulement un tiers de ce montant, soit environ 150 milliards, aurait un effet déstabilisateur sur toutes les économies de l’UE. Mais il faudrait aussi prendre en compte la nécessité pour l’UE de remplacer une partie de ses importations américaines, qui pèsent lourd en valeur (380 milliards de dollars de biens) et en pourcentage du PIB (près de quatorze pour cent). À hauteur de 80 pour cent, les achats de l’Europe aux États-Unis sont constitués de produits manufacturés (machines et équipements industriels, produits chimiques et pharmaceutiques, véhicules et pièces détachées, matériel aéronautique). Pour une grande partie d’entre eux la Chine peut faire figure de source alternative.

En sens inverse, la Chine peut-elle offrir des débouchés à l’UE ? En valeur, la Chine importe beaucoup, 2 550 milliards de dollars de biens et 552 milliards de dollars de services en 2023, ce

qui en fait le deuxième importateur mondial, mais cela ne représente que 17 pour cent de son PIB (deux points de moins qu’en Europe). De plus, à peine six pour cent des importations viennent des États-Unis. Les achats faits dans ce pays, soit environ 150 milliards de dollars par an, portent en grande partie sur des produits agricoles (soja) ou énergétiques (pétrole brut et gaz naturel). L’Europe pourrait difficilement se substituer aux États-Unis dans ces domaines, tout comme dans le matériel aéronautique (avions et pièces détachées) et certains équipements industriels spécifiques.

Elle pourrait en revanche trouver sa place dans les produits pharmaceutiques et le matériel médical, dont le montant des importations chinoises en provenance des États-Unis est estimé entre dix et douze milliards de dollars par an. Elle pourrait aussi compenser la réduction des achats par la Chine de divers produits agroalimentaires (fruits, produits de la mer...). Mais au final, le remplacement partiel des États-Unis par l’UE comme fournisseur de la Chine n’aurait qu’une portée modeste pour les Européens.

Avant même les « tarifs » de Donald Trump début 2025, l’UE a tenté par divers moyens de se protéger contre un déferlement de produits chinois pouvant déstabiliser certains secteurs comme l’automobile, et notamment le segment des voitures électriques : les capacités d’exportation de la Chine s’élèvent à trois millions de véhicules par an, soit deux fois le marché européen ! Depuis novembre 2024, les voitures électriques importées de Chine sont soumises pour une durée de cinq ans à une taxe comprise entre 17,4 pour cent et 37,6 pour cent, selon niveau de subventions reçues par leur constructeur, s’ajoutant aux droits de douane standard de dix pour cent déjà en vigueur. Ainsi, les voitures de la marque MG (groupe SAIC) très active en Europe, subissent un prélèvement total de plus de 45 pour cent du prix initial. Depuis début avril des négociations sont en cours pour remplacer les droits de douane par des prix minima sur les voitures, ce qui éviterait des représailles frappant notamment les constructeurs allemands (VW réalise un tiers de ses ventes en Chine).

Tous les pays de l’UE, à l’exception de l’Irlande et du Luxembourg, sont individuellement en déficit avec la Chine

L’UE cherche aussi à défendre son industrie textile, menacée par les plates-formes comme Shein, devenue le cinquième vendeur de vêtements en France, tous acteurs et tous circuits confondus. Sa progression, comme celles de ses concurrents Temu et AliExpress (qui ne sont pas spécialisées en vêtements) n’a pas été freinée par la législation européenne malgré divers règlements, comme celui sur la sécurité des produits non alimentaires vendus en ligne, en vigueur depuis décembre 2024, ou le Digital Services Act (DSA) applicable depuis février 2024. Les plateformes chinoises sont accusées de ne pas respecter les normes européennes. Plusieurs pays préfèrent dès lors faire cavalier seul, comme la France qui prépare une loi pour limiter les effets de « l’ultra fast fashion » en mettant en avant des préoccupations écologiques (l’industrie textile est très polluante avec dix pour cent des émissions de gaz à effet de serre, soit plus que les vols internationaux et le trafic maritime réunis) qui ne trompent personne.

Pour contourner les barrières, tarifaires ou autres, érigées par l’UE, les Chinois envisagent de produire davantage sur place. Leurs investissements directs en Europe sont encore modestes. Le « stock », c’est-à-dire le cumul réalisé depuis 2000 est compris entre 130 et 150 milliards d’euros selon les estimations. Quant au flux annuel il s’est élevé à dix milliards d’euros en 2024, à parts égales entre créations ex nihilo et acquisitions.

Mais le rythme semble s’accélérer, avec désormais une prééminence des « investissements en zone vierge » (terme désignant les nouvelles créations), notamment dans les secteurs liés à l’automobile. Ainsi le fabricant de batteries CATL, qui détient 38 pour cent du marché mondial, possède des usines en Allemagne, en Hongrie et en Espagne. Et une quatrième implantation est en préparation. Présents dans de nombreuses autres activités comme la robotique où leur activisme commence à inquiéter, les Chinois seront toutefois écartés de secteurs stratégiques comme ceux en rapport avec la défense ou le nucléaire.

En revanche, pour les investissements européens en Chine, l’année 2024 aura été celle du retournement. Leur stock est assez comparable à celui des investissements chinois en Europe, soit quelque 150 milliards de dollars, selon les données officielles du ministère chinois du Commerce, dont 57 pour cent sont entre des mains allemandes. Cela ne représente que 2,5 pour cent du total des investissements directs de l’UE à l’étranger, et environ dix fois moins que les actifs détenus aux États-Unis. Mais ce montant modeste ne risque pas d’augmenter rapidement, car le flux annuel encore positif en 2023 (vingt milliards de dollars dont 62 pour cent en provenance d’Allemagne) est devenu négatif en 2024, pour la première fois depuis plus de trente ans, avec des retraits nets de près de 13 milliards de dollars sur les neuf premiers mois de l’année. ●

Les ministres Delles et Bettel (DP) lors de leur voyage en Chine en novembre 2024



Autofiction d'un taiseux

IIII Jeff Schinker

17

Rencontre avec Jean-François Laguionie à l'occasion de la sortie de son film *Slocum et moi*

A-t-on encore le droit de faire un film sur une enfance heureuse ? Et comment parler de soi quand on est de nature taiseux ? Dans le climat politico-culturel où l'on observe, au cinéma comme ailleurs, ce que Jean-François Laguionie appelle un « durcissement », le réalisateur octogénaire français ose, avec ce qu'il qualifie comme son tout dernier film, un retour autofictionnel poétique sur une enfance libre autour de la construction d'un bateau. La réplique du voilier du célèbre marin Joshua Slocum à laquelle s'est attelée son père colmate symboliquement les brèches entre deux taiseux, rapprochant, de par un projet commun, un père et son fils.

Premier défi de cette autofiction qui s'assume, le caractère taciturne du réalisateur, qui avoue ne pas parler facilement de lui-même, se situant ainsi à rebours d'une majorité de ce qui se publie dans le monde de la littérature contemporaine. « Comme il ne m'a pas été facile d'être bavard, j'ai créé un personnage qui ressemble à peu près à l'enfant de onze ans que j'étais dans les années 1950 : un fils unique timide, avec un papa qui était un taiseux lui aussi », explique Jean-François Laguionie. « S'il y avait une assez grande timidité dans le rapport à l'autre, avec le recul, j'estime qu'il y avait aussi une vraie tendresse doublée d'une lucidité sur nos rapports réciproques, sur la personnalité de l'autre. »

Ayant, un peu comme tout le monde, « un petit compte à régler avec mes parents », essayant de comprendre a posteriori ce qui nous échappe souvent à un âge où le monde des adultes est comme nappé de mystère, dont nous saisissons les lois et le fonctionnement tout au plus par bribes, Laguionie crée un personnage d'une vingtaine

d'années, « qui s'aperçoit que ce qu'il a vécu avec son père et sa mère pendant la construction d'un bateau qui a duré quatre ou cinq ans est quelque chose d'assez mystérieux et de beaucoup plus important que ce que le gamin pouvait imaginer. » À l'instar de son personnage, Laguionie a fait lui aussi ce travail de retour sur enfance – « sauf qu'au lieu de le faire à vingt ans, je l'ai fait à 80, avec beaucoup de recul, sans nostalgie, mais avec pas mal de tendresse pour cette époque. »

Comme dans toute autofiction, le jeu sur la distribution ontologique entre réel et fiction existe. Mais, pour Laguionie, il importait, de réduire autant que possible la part de fiction, qui tient (presque) tout entièrement dans le dispositif narratif lui-même : « Pour la première fois, j'ai essayé de raconter les choses qui me sont réellement arrivées au cours de ces années. C'étaient des années assez aventureuses finalement, parce qu'on bénéficiait d'une liberté formidable. On n'était pas du tout inquiets comme on l'est maintenant avec les enfants, et je pouvais partir avec mon vélo toute la journée : du moment que je rentrais le soir pour dîner, on ne me demandait même pas où j'étais allé. »

Ce qui se traduit, dans le film, par un départ de plusieurs jours, une carte postale mensongère permettant au jeune François de filer en douce sans que les parents s'en soient inquiétés. « C'est un souvenir de liberté très agréable et, peut-être, une sorte de leçon. En faisant le film, en comprenant donc peu à peu ce qui s'était passé à cette époque, j'ai senti que le bateau en construction dans le jardin avait quelque chose à raconter dont mon père et ma mère n'étaient pas vraiment conscients. Seule ma mère avait fini par deviner que ce bateau ne sortirait jamais du jardin. »

Le film relate l'obsession paternelle de la reconstruction à l'identique, dans le jardin de la maison, avec l'aide de son enfant à qui il parle peu et auquel le relie la passion pour les grands aventuriers maritimes, le bateau de Slocum disparu en mer au début du vingtième siècle. Le film de Laguionie vit aussi de la tension qu'il instaure entre un récit autour d'un projet inachevé, et d'un long-métrage d'animation qui, malgré les péripéties de sa production l'assimilant au bateau que la famille Laguionie, voit bel et bien le jour. Si fond et forme s'étaient parfaitement épousés, le long-métrage n'eût jamais vu le jour – et c'est de ce léger décalage que se nourrit le film, même s'il reste en quelque sorte un hymne à l'inachevé : si *Slocum et moi* touche, c'est aussi parce qu'il est le making of d'un projet qui finalise, à 70 ans d'écart, ce que la famille n'a pu achever.

« Si j'en arrivais à m'identifier complètement à la construction du bateau, c'est que ce film était un peu comme la réplique du voilier de Slocum : on n'arrivait pas à trouver un financement suffisant pour pouvoir le réaliser dans un délai raisonnable. Donc je me disais que peut-être ça allait durer trois ou quatre ou cinq ans, voire bien au-delà. J'étais en quelque sorte en osmose parfaite avec ce projet, sans que je l'aie vraiment cherché. » Laguionie se souvient d'un projet précédent, avec Anik Leray. « *Le tableau* raconte l'histoire de personnages qui s'échappent de leurs tableaux inachevés à la recherche de leur peintre afin qu'il vienne finir son travail. C'est un sujet qui a continué à m'habiter, puisqu'il se trouve que je fais un peu de peinture, mais que, très souvent, je ne termine pas. Peut-être parce qu'une fois qu'on a mis l'essentiel, dans un tableau, dans un bateau ou dans un film, le résultat final n'a plus beaucoup d'importance. »

[...]



Méluina Productions

Le film, comme le bateau a bien failli ne jamais être achevé

[Suite de la page 17]

L'histoire de ce projet, c'est aussi celle d'une paternité construite en l'absence du père biologique. À l'instar du très beau *Le roman de Jim* de Pierrick Bailly (adapté au cinéma par les frères Larrieu), *Slocum et moi* est l'histoire d'un père qui choisit, avec la femme qu'il épouse, son fils. Le père biologique du jeune François fera une apparition qu'on serait presque tenté de qualifier de caméo au moment où il voudra renouer avec son fils, qui passera un court séjour pour le moins sinistre dans la demeure de cet homme. « Si mon vrai père prend aussi peu de place dans le film, ça n'est pas par pudeur. Je n'avais aucune envie de connaître un père que je n'avais jamais vu, peut-être parce que le mien me posait suffisamment de problèmes comme ça pour ne pas rajouter encore un père supplémentaire. C'est quelque chose dont on a discuté avec Stéphane Roelants, le producteur du film, et où j'ai senti, sans qu'il aille jusqu'à me raconter son enfance, qu'on était sur la même longueur d'onde. Il y a tellement d'histoires où on part à la recherche du père véritable et où c'est une espèce de quête importante. Moi, je n'ai pas du tout du tout ressenti cela. »

Ce traitement à rebours d'une telle quête pseudo-identitaire est d'autant plus rafraîchissant qu'il est devenu l'exception : dans un espace culturel où la légitimité artistique va presque de pair avec un vécu traumatique et où la fiction est de plus en plus vécue comme un terrain thérapeutique où il faut exhiber ses blessures, oser parler de bonheur est presque un acte subversif. « Même si je ne vois pas tous les films qui sortent, je sens qu'il y a un durcissement dans les scénarios. Je suis plutôt amateur d'un cinéma où il y a une pudeur sur la dramaturgie, sur l'histoire, où on laisse un petit voile de brouillard sur les personnages qui permet de s'identifier davantage », estime Laguionie. « Pour moi, quand c'est trop violent, on perd le contact avec le personnage. Et même si je me suis demandé à un moment si on pouvait encore faire des films sur une enfance somme toute heureuse, il était beau de voir, aux premières projections en France et en Italie, que le public en avait un peu besoin, de ce bonheur sur pellicule. »

Cette bienveillance, Laguionie la poursuit d'ailleurs jusque dans les rapports avec son équipe de production : un film d'animation mettant beaucoup de temps à se faire, il en est

« Une fois qu'on a mis l'essentiel, dans un tableau, dans un bateau ou dans un film, le résultat final n'a plus beaucoup d'importance »

arrivé à tisser des liens d'amitié avec les producteurs, qui l'ont souvent aidé à combler des lacunes technologiques, jouant les *go-between* entre lui et la technique. Par contre, pour que le bateau d'un tel film puisse aller loin, Laguionie pense qu'il faut que l'équipe reste restreinte, trop de monde risquant d'en entraver la navigation, comme quand, dans le film, un autre membre de la famille s'en mêle, compromettant presque la construction du bateau.

C'est dans un tel esprit d'équipe que Laguionie a cherché à annuler ces hiérarchies inhérentes à la création d'un film d'animation et qui font que, seul maître de bord, le réalisateur a en tête son masterplan et orchestre par la suite tout le reste. Prenant le contrepied du déroulement habituel, où le compositeur vient ajouter sa touche une fois le film déjà bien avancé, Laguionie a demandé à son compositeur Pascal Le Pennec d'écrire la musique du film avec un minimum de connaissances : en gros, Le Pennec savait que ça allait parler d'un bateau. « Cette petite méthode personnelle que je me suis fabriquée, on l'a déjà expérimentée dans des films précédents, par exemple dans *Louise en hiver*. Avec *Slocum et moi*, j'ai poussé le bouchon encore plus loin, puisque je ne voulais pas que Pascal ait la moindre idée du contenu du film, de façon qu'il ait une liberté totale pour écrire. S'il avait un vague schéma de l'histoire, celui-ci n'était absolument pas minuté ni associé à une séquence précise. Il a donc été forcé de travailler en totale liberté. Et moi, ça me donnait aussi beaucoup plus de liberté parce que je pouvais aller comme piocher dans sa musique. Il n'était pas toujours très content que vienne faire mon marché comme ça dans ce qu'il avait écrit, mais comme on s'entend bien, il n'y a vraiment eu de problème. Mettre ainsi à pied d'égalité écriture de scénario, de musique et réalisation est très important pour moi. Si je devais refaire un film un jour, ce qui ne se produira pas parce que c'est mon dernier film, je continuerai de travailler comme ça. »

Délicieusement archaïque dans sa réalisation, profondément personnel et scandaleusement libre, *Slocum et moi* constitue en tout cas une œuvre-somme qui clôtur dignement le travail filmique d'une des voix les plus importantes de l'animation française – en attendant la suite des peintures de Laguionie, auxquelles il continue à se consacrer et dont on a hâte de voir les différentes étapes d'inachèvement. ●

Épopée chorégraphique dessinée

IIII Godefroy Gordet

Anne-Mareike Hess et Luca De Vitis cosignent *Awakening the Body*, une bande dessinée issue de créations dansées

Quand on pense danse et bande dessinée, on pense à *Polina* de Bastien Vivès, même il n'est pas de bon goût de parler de Vivès ces derniers temps. Malgré son talent à raconter des histoires percutantes, le type connaît un revers de médaille. Dans *Polina*, il dessine l'histoire d'une jeune danseuse russe sous tutelle d'un professeur exigeant, voire absolument borderline. La bande dessinée raconte les sacrifices passionnels que peut endurer une danseuse à l'aube de sa carrière. *Awakening the Body*, la bande dessinée d'Anne-Mareike Hess et Luca De Vitis, aborde aussi la danse par le prisme du 9e art, mais fait entendre cet art d'une toute autre manière. Dans leur ouvrage ils personnifient chaque pièce chorégraphique en une héroïne et un trio pour non pas sauver le monde mais l'éveiller corporellement.

Lancé le 1^{er} juin dernier, *Awakening the Body* est une bande dessinée de cinquante pages, publiée et exposée en planches dans le foyer de Neimënster. Une œuvre autonome et collaborative entre deux artistes pour poursuivre les thématiques de la chorégraphe, explorant encore et encore, le corps féminin et son expression à travers la danse et l'art visuel. Une collaboration artistique courageuse avec le dessinateur Luca De Vitis, alias The Holy Garbage, qui donne vie graphiquement à l'univers de Anne-Mareike Hess. Le duo transforme des trois personnages chorégraphiques que sont Warrior, Dreamer et Weaver en héros de BD, à la manière de trois fantastiques. Dans *Awakening the Body* l'énergie de la danse est palpable dans chaque case de ce scénario graphique. Les images dessinées bougent d'elles-mêmes dans un rythme soutenu et nous emportent dans une lecture courte mais vivante.

L'histoire est celle d'un monde dystopique, voire une uchronie en devenir. Pourtant, les héroïnes de cette histoire ne sont pas là pour « le sauver », comme elles le précisent, mais pour « rétablir la connexion » et pour se faire elles

Le propos est le même que dans des œuvres chorégraphiques. Traité avec la justesse d'un autre média, il devient aussi et surtout une bande dessinée

doivent « réveiller » les corps. Ce court résumé fait sourire tant il s'inspire des comics un brin surannés d'un autre temps, malgré son évidence actualité. Si le monde dépeint par Hess et De Vitis est un cauchemar calqué sur notre réalité, il n'en reste pas moins fantasmagorique et consent de laisser l'œuvre graphique faire son office. Le propos est le même que celui des œuvres chorégraphiques. Traité avec la justesse d'un autre média, il devient aussi et surtout une bande dessinée. Et comme les trois figures le disent, à la manière d'une bande de super-héroïnes aux super-pouvoirs, « nous ne sommes pas des êtres humains ! Nous sommes l'incarnation de votre propre force vitale, les gardiens de votre pouvoir : 'la capacité à se connecter les uns aux autres', 'l'imagination, l'empathie, le désir', 'la force, le courage, l'action' ».

On le rappelle, Anne-Mareike Hess, chorégraphe et danseuse luxembourgeoise, sort d'un cycle de création de trois pièces, *Warrior* en 2018, *Dreamer* en 2021 et *Weaver* en 2023, explorant l'identité féminine en s'inspirant de la mythologie et de la culture populaire. Ces trois œuvres chorégraphiques sont la source du roman graphique, façonné des mains habiles de Luca De Vitis. Alors, *Awakening the Body* en bande-dessinée, ça va vite, très vite. Quand on connaît le parcours de Anne-Mareike Hess sur sa trilogie, on s'étonne d'une histoire certes pleine d'une belle vivacité, mais un peu vite pliée. Quoi qu'il en soit, les éléments phares de son travail quinquennal sont là. Les corps d'abord : chaque personnage est graphiquement imaginé tel que le parti pris chorégraphique le voulait à la scène. *Warrior*, imposante, sous forme de quadrilatère qui grossit à sa guise ; *Dreamer* anamorphique, nébuleuse, liquide et flottante ; et *Weaver*, sculptée dans la moelle de la danseuse contemporaine, rapide et perspicace... Trois sœurs venues éveiller les corps dans un roman visuel en mouvement perpétuel, et où les corps se meuvent et séparent.

On regrette que les présentations nous aient mis l'eau à la bouche avec des planches en couleur. Le coloriste y est virtuose, et vraiment la couleur définit les personnages comme les décors, les jeux d'ombre et de lumière offre sublimation au récit bédéiste. Mais le noir et blanc domine. On le sait, il permet une économie de taille et donne l'opportunité aux artistes de condenser leur histoire pour une plus grande efficacité narrative.

Lisez-le avec boulimie, ça prend moins d'une demi-heure, mais assurez-vous si vous le pouvez de poursuivre l'aventure devant l'une des scènes où Anne-Mareike Hess performe sa trilogie, en tout ou partie. Maintenant reste à trouver ou ranger ce petit livre, dans la bibliothèque « scénique » ou « graphique » ? ●

Les personnages de la BD
décoraient le nouveau foyer de la salle
Robert Krieps



Die Siebenbürger Sachsen und die Suche nach der „Urheimat“

IIII Daniela Lieb*

Rückblick auf den Vortrag von Wolfgang Dahmen



Kunsthandwerk der Siebenbürger Sachsen, Sibiu, 17. Jahrhundert

Kamen die Siebenbürger Sachsen wirklich aus Luxemburg? Diese Frage stand im Mittelpunkt eines Vortrags von Prof. Dr. Wolfgang Dahmen, dem ehemaligen Inhaber des bundesweit einzigen Lehrstuhls für Rumänistik und Emeritus der Friedrich-Schiller-Universität Jena. Die Veranstaltung wurde vom Institut grand-ducal organisiert und fand vergangenen Freitag vor ausgebuchtem Saal in der Nationalbibliothek statt. Die Ausführungen kondensierten die Ergebnisse einer langjährigen Forschungstätigkeit, die sich in zahlreichen Fachpublikationen niederschlägt.

In der Mitte des 12. Jahrhunderts folgten Auswanderer aus dem westlichen Teil des Heiligen Römischen Reiches einem Ruf des ungarischen Königs Géza II. und ließen sich in Siebenbürgen nieder. Als Gegenleistung für die erhaltenen Privilegien, darunter steuerlicher Art, sollten sie die

Region urbar machen und die Grenze gegen das turkstämmige Reitervolk der Kumanen sichern. Die Quellenlage erlaubt keine Schlüsse über die genauen Abstammungsgebiete der Siedler. Fest steht hingegen, dass sie keine Sachsen im herkömmlichen Sinn waren, denn der zeitübliche Begriff „Saxones“ bezeichnete nicht ihre geografische Herkunft, sondern ihren rechtlichen Status. Nachrichten über diese Bevölkerungsgruppe erreichten Luxemburg durch die Aufzeichnungen des Forschungsreisenden François-Xavier de Feller, der im Zuge eines Aufenthalts in Siebenbürgen 1768 Ähnlichkeiten zwischen dem dortigen und dem heimatlichen Idiom feststellte.

Nach dem ungarisch-österreichischen Ausgleich und der Entstehung der Doppelmonarchie 1867 gerieten die lange Zeit weitgehend autonomen Sachsen ins Visier einer offensiven Magyarisie-

runbspolitik. Darauf reagierten sie mit der verstärkten Hinwendung zur eigenen Geschichte, die die fränkische Herkunft miteinbegriff; eine intensive, linguistisch begründete Suche nach den „Lebenskräften der alten Heimat“ (Adolf Schullerus) setzte ein. Romantische Vorstellungen von der Einheit von Sprache und Nation, aber auch die Geburt der Vergleichenden Sprachwissenschaft hatten für diese Anstrengungen einen geeigneten zeitlichen und kulturellen Kontext geschaffen. Siebenbürger Sprachforscher wie Georg Friedrich Marienburg (1845), Georg Keintzel (1885), Gustav Kisch (1891) und Richard Huß (1907) vermuteten das Ausreisegebiet der Sachsen im moselfränkischen, dann – immer engere Kreise zeichnend – im luxemburgischen Sprachraum und schließlich in der Gegend Vianden-Echternach.

Dass die „Urheimat“ nicht mit den Mitteln der Sprachforschung zu verorten war, wurde 1905 deutlich, als eine von Schullerus angeführte sächsische Delegation im Großherzogtum eintraf, die Kommunikation mit den Einheimischen jedoch weniger erfolgreich verlief als angenommen. Karl Kurt Klein sollte 1966 die Aporien in den Thesen seiner Vorgänger endgültig offenlegen. Zu diesem Zeitpunkt hatte der Diskurs rund um die Luxemburger Abstammung der Sachsen indes längst die hiesige Intellektuellenschaft in seinen Bann gezogen. Auch dafür waren die historischen Umstände günstig gewesen: Bei der Neuordnung Europas nach dem Wiener Kongress (1815) hatte Luxemburg unverhofft seine Selbstständigkeit erlangt; das neue – und ab 1839 territorial auf die Hälfte geschrumpfte – Staatsgebilde musste jetzt eine eigene nationale Identität entwickeln. Zu den entstehenden Selbstkonstruktionen gehörte auch die Solidarität mit dem kleinen sächsischen „Brudervolk“ (Nikolaus Steffen, 1869) beziehungsweise das „souvenir de leur parenté“ (Martin Schweinsthal, 1904). Das Gefühl der Zusammengehörigkeit sollte im Laufe der Zeit manch grundlegende Differenz überstehen, etwa die den Luxemburgern nicht behagende affirmative Haltung vieler Sachsen zum Hitler-Regime.

Kamen die Siebenbürger Sachsen nun aus Luxemburg? Die Antwort ist, so Prof. Dahmen,

ein eindeutiges „jein“. Die Zusammensetzung der Auswanderer war zu heterogen, als dass ihre geografische Herkunft eindeutig bestimmt werden könnte; diese liegt zwar im moselfränkischen Raum, aber nicht unbedingt beziehungsweise nicht ausschließlich in Luxemburg. Auch erfolgte ihre Ansiedlung in Siebenbürgen in mehreren Wellen. Die sprachliche Nähe des Sächsischen zum Luxemburgischen sorgt ihrerseits heute noch für Fehldeutungen, denn beide Idiome gehören derselben Dachsprache an und sind daher ohnehin füreinander verstehbar; zudem hatte das habsburgische Schulsystem eine deutliche Nivellierung des Sächsischen zur Folge.

Aber was vermögen schon nüchterne wissenschaftliche Erkenntnisse, wenn Emotionen im Spiel sind? Der Glaube an die luxemburgische Abstammung der Sachsen – wobei der Bezeichnung „Luxemburger“ in Rumänien eine ähnliche Unschärfe anhaften kann wie dem Begriff „Sachse“ in Luxemburg – ist in beiden Ländern nach wie vor präsent. Oft mit erfreulichen Konsequenzen, wie der gemeinsame Titel von Luxemburg und Sibiu/Hermannstadt als Europäische Kulturhauptstadt 2007 belegt, um nur das markanteste Beispiel zu nennen.

Dem lässt sich aus luxemburgistischer Perspektive hinzufügen, dass der „Urheimat“-Topos für das Großherzogtum weitere wertvolle Impulse enthielt: Dahingehend regte beispielsweise „die Jahrzehnte dauernde Diskussion über die siebenbürgische Frage“ (Vorwort des *Luxemburger Wörterbuchs*, 1950) die Erforschung des Luxemburgischen maßgeblich an. Darüber hinaus geben literarische und publizistische Quellen Anlass zu der Vermutung, dass die Vorstellung einer (fast) luxemburgischen „Kolonie“ in Osteuropa ein kompensatorisches Moment für die kleine Dimension des Landes lieferte, wobei der territorialen Kleinheit umso größere zivilisatorische Leistungen entgegengehalten wurden. ●

*Daniela Lieb ist wissenschaftliche Mitarbeiterin am Centre national de littérature in Mersch und kommt nachweislich aus Siebenbürgen



T
A
B
L
O

POLITIQUE

Esch et la culture

Parce qu’une approche qualitative de la culture s’avère difficile, l’appréciation quantitative est souvent plébiscitée. Il est plus simple de compter les visiteurs ou les spectateurs, les artistes ou les articles de presse que d’évaluer l’impact

intellectuel, social ou psychologique de telle ou telle manifestation. Après l’enquête nationale sur la vie culturelle au Luxembourg, voilà que sortent les résultats de celle menée à Esch au premier trimestre 2022, en collaboration avec l’Université d’Avignon. L’ampleur et l’ambition de l’enquête expliqueraient le délai avant la publication : 900 personnes ont été sondées (contre 2 000 pour tout le pays dans l’étude de l’Ilres) à travers 67 questions. Le but est d’observer les pratiques culturelles, sportives et de loisirs pour mieux orienter la politique. Deux tiers des eschois interrogés jugent l’offre culturelle satisfaisante, mais

seulement un quart font des sorties culturelles régulières. Le cinéma figure en tête de ces sorties, avant les expositions, les bibliothèques, les concerts et le théâtre. Le principal frein aux sorties culturelles reste d’abord la contrainte de temps. Comme le montre l’étude nationale, une information insuffisante, le coût des billets ou le manque d’intérêt aussi jouent un rôle.

Dans sa deuxième partie, l’étude examine les leviers d’action pour la Ville et ses structures. Les variables socio-démographiques, comme le niveau d’étude, influencent largement les usages. « Aucune pratique du temps libre n’est totalement

‘démocratisée’ », annonce le rapport. L’âge est un autre facteur déterminant, les jeunes se considérant moins attirés ou plus éloignés de la culture. En revanche la barrière linguistique est peu citée (moins de dix pour cent). Cependant, une frontière symbolique existe bien entre les quartiers d’Esch-centre et de Belval. Cibler les jeunes avec des outils spécifiques, mener un travail de médiation en profondeur et adapté à différents publics, repenser la variété de propositions artistiques, associer les territoires voisins sont autant de pistes de recommandation mises en évidence dans le rapport. FC

PATRIMOINE

Généreux donateurs

Après le tableau de Koekkoek en 2016 et *Le Champion* de Kutter en 2023, la Bible géante de Saint-Maximin datant du onzième siècle a bénéficié d’un *crowdfunding*. À travers plus de 500 donateurs (surtout des particuliers), 95 186 euros précisément ont été collectés. Le don moyen s’élève à 184 euros. Jusqu’ici détenu en mains privées à l’étranger, le manuscrit contenant l’Ancien et le Nouveau Testament se distingue par son état de conservation remarquable, avec une reliure monastique d’origine âgée

d’un demi-millénaire (photo : BnL). Il correspond à un point culminant de la culture scriptoriale de l’école d’Echternach, dont l’influence dépassait largement les murs du cloître. Le trésor sera exposé à la Basilique d’Echternach pendant le week-end de la Pentecôte, en marge de la procession dansante. Sa conservation sera assurée par la Bibliothèque nationale du Luxembourg. FC



Candy sans candeur

III Loïc Millot

Retour au pays de l'enfance avec l'exposition *Same Same but Different* de Leo Luccioni

L'artiste transforme la galerie Valerius en un véritable palais des délices abritant toutes sortes de friandises en céramique au format XXL. Leurs formes, moelleuses (ah, les fameux crocodiles de Haribo) ou graphiques (les lignes parfaitement ciselées des sucettes acidulées), sont associées à des textures et des goûts qui nous sont familières. Cette familiarité est significative : elle dit la présence pérenne d'une industrie à laquelle nous avons tous goûtés, celle du bonbon, c'est-à-dire du sucre et de ses dérivés peu ragoutants, sirop de glucose, colorants, gélatine... Le contenu et ses ingrédients contredisent l'aspect ludique et coloré donné aux sucreries. Ce qui nous rappelle, par extension, que l'enfant est cyniquement le cœur de cible de stratégies tous azimuts, qu'elle soit de nature commerciale, politique ou religieuse... Chacun rêve de se le mettre dans la poche.

En s'emparant d'un objet aussi anodin et répandu que le bonbon, Leo Luccioni, artiste corse né en 1994, procède à une opération de dé-familiarisation. S'il conserve l'aspect général des modèles en sucre, il les a cependant considérablement agrandis, au point de mettre fin à tout appétit. Plus grandes qu'à l'accoutumé, non-consommables, les friandises en céramique ne s'offrent qu'au seul plaisir de l'œil. La gourmandise est donc visuelle. Le plasticien opère un curieux renversement, celui d'exposer des bonbons, de les présenter à notre regard. Ce geste contrevient à leur usage commercial, où les bonbons finissent toujours par disparaître en nous-mêmes. De cette assimilation corporelle à laquelle ils sont voués subsistent alors de drôles d'effigies : une tête de créature au sommet d'une sucette géante (*Frankenstein Avocado*, 2025), un *Candy Kebab : Baby Rainbow* (2025) alignant une poignée de figurines représentant le « petit Jésus », et d'autres mets comestibles pris pour modèles (les œufs, les bananes).

On trouve ici le même processus d'extériorisation en vigueur dans le christianisme, sans doute l'une des sources d'ins-

piration principales de l'artiste. La religion chrétienne demande de manger sa propre divinité (« Mangez, ceci est mon corps » ; « Buvez, ceci est mon sang »). C'est d'ailleurs une forme d'anthropophagie spirituelle qui est au fondement du rite de l'Eucharistie, puisque l'on incorpore, par l'acte de manger, l'héritage et la mémoire du Christ. Ainsi le corps du crucifié est rendu présent, lors de la messe, par le partage de l'hostie (étymologiquement, hostie signifie « victime »). Cette hypothèse semble confirmée par la propension des modèles religieux parmi les pièces rassemblées dans l'exposition. Y figurent une brochette de santons, un vase orné de la Vierge et rempli de fleurs (*Multicolor Marie*, 2025) et de nombreuses soucoupes en forme d'hostie disposées à même le sol, toutes réunies sous un titre commun, *Communion UFO* (2025). Le modèle sacré s'impose avec évidence lorsque l'artiste dépose sur la tête de l'Enfant Jésus une hostie en guise d'auréole (*Meeting Point*, 2025). On remarque par ailleurs une nette prédominance des formes sphériques au sein de l'exposition : œufs sur le plat, pelotes de réglisse, qui ébauchent chacun à leur façon l'idée d'un cycle infini.

Tout cela s'inscrit parfaitement dans la continuité des précédentes réalisations très pop de Leo Luccioni, qui aime combiner le sacré et le profane à partir d'éléments ordinaires. L'artiste, diplômé de l'école de La Cambre (Bruxelles), a déjà mobilisé d'autres icônes de la consommation, à l'instar de Monsieur Propre, qu'il a associé à des chants sacrés pour son installation *Chakra Disco Bouddha*. Ailleurs, dans *Gala Royal*, en référence à la variété de pomme, il imagine un Jardin d'Eden encombré d'objets commerciaux et de serpents se mordant la queue, allégorie d'un cycle de production et de consommation ininterrompu... Telle est en effet l'une des principales caractéristiques du système néolibéral : l'absolue capacité à tout assimiler, à tout digérer, comme un ogre insatiable et en perpétuelle mutation.

Leo Luccioni aime combiner le sacré et le profane à partir d'éléments ordinaires. Il a déjà mobilisé d'autres icônes de la consommation

À côté de ses références plus ou moins explicites à la religion chrétienne, la manifestation peut se penser comme une collection de vanités, symptômes d'une société infantilisante et inconséquente, productrice de cochonneries et d'addictions néfastes pour la santé. Voici donc l'envers critique de la friandise mis à jour, qui se matérialise par la répétition à l'infini d'un goût synthétique à l'aspect standardisé. Au sein d'une société d'abondance férue de biens superflus, les friandises constituent un langage commun, une religion mondialisée, qui se transmet aussi bien par les enfants que par les adultes. Leo Luccioni a le mérite de retirer toute candeur, toute naïveté, à un tel dessein. On est alors en droit de se demander si les effigies représentées au moyen de sucreries n'entrent pas dans une forme de propagande du quotidien, si elles ne sont pas un moyen de produire et de fidéliser de nouveaux apôtres de la consommation. ●

Exposition *Same Same but Different* de Leo Luccioni, jusqu'au 14 juin à la Galerie Valerius

Brochette de petits Jésus et hosties géantes : quand le sacré devient pop





Steve Ginepro

Tout le village de Tadtler se mobilise pour accueillir le festival

Les ficelles de l'humain

IIII Raymond Weber*

Le MarionetteFestival de Toodler célèbre sa dixième édition lors du week-end de la Pentecôte

Son titre officiel est Biennale internationale des arts de la marionnette et du théâtre d'objets contemporains, mais tout le monde l'appelle communément MarionetteFestival. Porté par l'association Esch(t)Kultur, cet événement exceptionnel de trois jours accueillera quinze compagnies. Le village de Tadtler et ses habitants sont entièrement mobilisés pour accueillir les quelque 90 représentations dans des lieux non conventionnels : granges, garages, Église... 85 bénévoles sont mobilisés autour de l'équipe menée par Angélique D'Onghia, coordinatrice et directrice artistique.

Marionnette et arts de la marionnette sont les deux termes au cœur du travail. En effet, la marionnette conjugue en permanence le fait d'animer, c'est-à-dire de donner une âme, un souffle, avec l'art de la manipulation, le fait de donner du mouvement avec la main.

On mesure ainsi combien la marionnette entretient un lien profond avec la mort, avec le vivant, ce qui fait la vie. L'art du marionnettiste réside en effet précisément dans le fait de donner l'illusion de vie à un objet inerte. Cette illusion opère par l'effacement du vivant (le marionnettiste) au profit de l'objet qui devient chargé de présence (la marionnette). La relation de l'inerte au vivant est donc au cœur de cet art.

La marionnette semble connue de toutes et de tous. Nous l'avons rencontrée, pendant notre enfance, dans les lieux publics comme les parcs, dans les théâtres de Guignol, de Kasperle ou de Bimbo, dans les écoles maternelles ou fonda-

mentales. Pour les adultes, la marionnette est présente dans des spectacles de rue, les émissions satiriques, de temps en temps dans des spectacles de théâtre ou d'opéra, ainsi que dans des programmes de cabaret.

La marionnette est donc populaire, mais une grande part de ce qu'elle représente est largement méconnue. Elle est beaucoup plus que ce pantin articulé auquel une vue superficielle pourrait la limiter. Elle est présente dans presque toutes les sociétés humaines où elle est utilisée à des fins de divertissement par le biais de performances, mais aussi comme objet sacré dans les rituels, comme effigie symbolique dans les célébrations telles que les carnivals et comme catalyseur de changement social et psychologique dans les arts

Dans les spectacles pour adultes, la marionnette devient contestataire, moqueuse et libre

du spectacle. Maniement de la matière, imitation de la nature, mise en scène de corps virtuels, l'art de la marionnette réunit un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de représentations qui en font un paradigme du geste créatif.

Longtemps tenue à l'écart des grandes scènes, la marionnette pénètre aujourd'hui l'ensemble des champs du spectacle. Du cinéma d'animation à la vidéo ou aux supports électroniques, du théâtre d'acteurs à la danse ou au cirque, l'image de l'homme se dédouble, entre corps vivants et figures animées. Sous le regard complice d'un Tadeusz Kantor, d'une Ariane Mnouchkine, d'un Antoine Vitez ou d'un Peter Brook, la marionnette est devenue progressivement un art « complet », « total ». Un art à la pointe des recherches sur la matière, sur le renouveau de l'image photographique et cinématographique, ainsi que sur l'invention théâtrale, chorégraphique ou musicale. Reste ce qui est singulier dans le geste de l'artiste : la manipulation des sens ou, comme le marionnettiste tient son pantin à distance, la manière de nous mettre face à nous-mêmes et à l'autre.

Dans les spectacles pour jeune public, les histoires semblent souvent se réduire à une lutte entre le bien et le mal, le bien triomphant toujours. En revanche, dans les spectacles pour adultes, la marionnette devient contestataire, moqueuse, et sa liberté de ton en fait souvent un exutoire de nombre des injustices ou controverses de ce monde.

De ce que j'ai pu voir, ce ne sont pas des spectacles enfantins de Guignols/Kasperle/Bimbo qui m'ont

le plus marqué, mais des pièces comme le *Bread and Puppet Theatre* (en 1968, à Nancy), *Stalingrad*, de Rezo Gabriadze (au Festival Avignon, en 1997) ou encore l'inoubliable *Kamp* de Hotel Modern (à Malakoff, en 2008). Par ailleurs, à Charleville-Mézières (Festival mondial des théâtres de marionnettes), à Magdeburg (Internationales Figuren Theater Festival), à Avignon et à Cotonou (FIDHEB, Bénin) d'autres spectacles extraordinaires de marionnettes ou de théâtre d'objets m'ont profondément touché. J'ai approfondi ma connaissance de la marionnette pendant ma présidence de l'Institut international de la marionnette et de l'École supérieure des arts de la Marionnette (2006-2015) à Charleville-Mézières (aujourd'hui Pôle international de la Marionnette Jacques Félix), grâce, notamment, à la rencontre avec des personnalités exceptionnelles comme Margareta Niculescu ou Lucile Bodson, ainsi qu'à travers les nombreuses discussions avec les étudiantes et les étudiants de l'ESNAM, dont les travaux, et les processus de travail, m'ont toujours enchanté et profondément intéressé.

Ce que j'ai retenu de tout cela, c'est, d'une part, que la connaissance et la reconnaissance de la marionnette ont définitivement quitté les rives de la tradition réservée au seul jeune public, grâce aux formations qui se sont multipliées dans le monde, grâce aussi aux courants artistiques et esthétiques et aux émergences interdisciplinaires qui se sont développés autour de la marionnette, grâce, enfin, à une professionnalisation accrue et à des recherches universitaires toujours plus nombreuses, un peu partout dans le monde. D'autre

part, je constate la force extraordinaire de la marionnette dans la création contemporaine et la légitimité qu'elle a acquise aujourd'hui, au croisement de nouvelles formes esthétiques et par l'utilisation de nouveaux matériaux de construction, plus « durables ».

La marionnette donne des forces

La marionnette se révèle ainsi une force de « gestion » de nos émotions et un renforcement de notre capacité d'attention. Ce monde d'émerveillement et de magie que sait créer la marionnette n'est pas là pour occulter les catastrophes et les crises qui nous assaillent de toutes parts dans nos sociétés d'aujourd'hui, mais il nous permet de mieux les supporter. Dans cet écosystème créé par la marionnette, on peut se laisser aller à un ravissement où tout devient possible, où les lignes habituelles de notre regard et de notre écoute s'estompent, découvrant des espaces inconnus, des espaces vivants, des espaces où se ressourcer, rêver, trouver la force d'agir.

La marionnette offre aussi une force de résilience. En face de l'incompréhension totale que nous pouvons éprouver en face de l'Holocauste ou du génocide rwandais, par exemple, la marionnette peut nous aider à « supporter » l'horreur qui nous assaille, comme dans *Kamp*, de Hotel Modern (Pays-Bas) ou *Rwanda 94*, par le Groupop de Liège.

Elle propose, encore, une force de médiation et de création de liens nouveaux. Ainsi, j'ai eu l'occasion, au Mali, dans une communauté villageoise, de vivre de près les déchirements entre les jeunes et les anciens. J'ai assisté à de vaines tentatives pour réconcilier des vues largement antagonistes sur l'avenir de la communauté. Jusqu'au moment où un villageois a eu l'idée de dramatiser le conflit dans une représentation de marionnettes. Quel ne fut pas mon étonnement de voir comment le jeu de la marionnette réussit à pacifier le conflit. Parce que les deux « camps » pouvaient se dire crûment leurs quatre vérités, mais « à travers » deux marionnettes. Ainsi, personne ne perdait la face. Chaque camp pouvait proposer la réconciliation, sans que cela ne soit interprété comme une faiblesse. Ainsi, la « parenté à plaisanterie » pouvait pleinement jouer, grâce à la marionnette.

On trouve dans la marionnette une force pédagogique auprès du jeune public, mais aussi auprès d'adultes, dans le cadre de campagnes de sensibilisation, notamment dans le domaine de la

santé. La marionnette constitue un outil irremplaçable pour faire passer des messages. Tout comme elle aide grandement à un développement social et affectif, en renforçant les compétences sociales, les interactions, ainsi que le sentiment d'appartenance.

Enfin, elle produit une force thérapeutique. Ainsi, la marionnette peut jouer un rôle important en psychiatrie. Auprès de publics en souffrance, elle peut permettre de verbaliser des événements, des émotions, des ressentis, tout en se mettant à distance et en évitant de parler directement de soi.

Manipulation, virtuosité, fabrication artisanale de poupées, de statuettes, de personnages articulés aptes à divertir, à incarner des personnages, à porter le récit des histoires, des contes et des fables, distanciation, abstraction du corps humain, réduction mécanique des gestes, miniature artisanale, modèle réduit du monde, la marionnette expose par elle-même et à elle toute seule tout un cosmos. À l'intersection de multiples expressions artistiques, elle intègre et synthétise les expériences marquantes du monde dans lequel elle se situe, celles du virtuel, du temps réel, de l'image 2D/3D, de la robotique et de l'intelligence artificielle, ainsi que des enjeux nouveaux de nos sociétés dont elle s'empare aujourd'hui pour aider les hommes à les lire et à les comprendre.

La marionnette est souvent un théâtre de la joie et de la surprise, comme elle l'est de l'émerveillement et de la magie. De l'amour du sens atteint par le contresens, d'un jeu qui aime la brisure, l'éclat de rire comme l'éclatement des formes et des conventions. Là où l'on pense que rien ne se passe, il se passe quelque chose de surprenant. Souvent une chose qui dit l'humanité là où on ne l'attendait pas, là où on ne savait plus la voir : poétique de l'ordinaire ou de l'extraordinaire. Ce détour par un objet inanimé, mais en mouvement, nous renvoie à ce que nous sommes, là où nous ne nous attendions pas à nous (re)trouver.

Révélations de l'intime

Aller voir un spectacle de marionnettes, ce n'est pas seulement pour se changer les idées. C'est aussi pour voyager, retrouver des sensations, rencontrer l'autre et le rencontrer dans ces frontières mouvantes et émouvantes, dans ces entre-deux qui séparent et qui unissent, dans cette porosité des mondes où le spectacle et l'imaginaire vont pouvoir inventer de nouvelles formes. Là où les notions de temps, d'espace, de forme, de volume

La convergence de la marionnette avec le monde actuel procède de sa faculté de dépasser les catégories du populaire et du savant, du traditionnel et du moderne

sont complètement déplacées et dépassées. Où l'alternance de fusion/défusion crée un espace, une suspension où quelque chose de nouveau prend naissance.

Et puis, il y a ce temps nécessaire de suspension, ce petit quelque chose qui donne la sensation que c'est à nous, sujet, que l'on s'adresse. Notre imaginaire peut alors développer tous les espaces poétiques de la marionnette, inventer, colorier, donner des formes aux blancs. Ceux-là mêmes qui vont nous plonger dans ce qu'il y a de plus archaïque, mystérieux, sacré en chacun de nous. Ce temps de suspension est aussi le moment où la marionnette prend son autonomie et crée un espace de confiance et de confiance, de connivence entre elle et moi. D'elle, nous pouvons entendre ce qui en nous ne veut ou ne peut se montrer.

L'espace global du spectacle – le lieu qui nous accueille, le spectacle en lui-même, les spectateurs, les acteurs, les techniciens – est bien un espace de circulation de rêve, de poésie, d'émotion, de créativité, qu'il soit matériellement exprimé par les marionnettistes ou intérieurement par le spectateur.

L'étonnante convergence de l'art de la marionnette avec le monde d'aujourd'hui procède sans doute de sa faculté de dépasser les catégories du populaire et du savant, du traditionnel et du moderne. Tout à la fois, l'art de la marionnette nous enchante et nous donne à penser notre capacité ou inca-

pacité à accueillir la fragilité des corps et des objets, à faire place au doute, à accompagner ce qui pourrait advenir, mais qui est toujours menacé de se figer ou de s'éteindre.

Finalement, la marionnette d'aujourd'hui fait penser beaucoup au concept de résonance, tel qu'il a été développé par Hartmut Rosa, sociologue et philosophe allemand. Pouvoir imaginer des futurs joyeux pour ne pas rester paralysé face aux catastrophes et crises qui nous assaillent de partout. Réussir à faire du trouble un moteur constructif pour se saisir du changement et imaginer collectivement des multitudes de possibles. S'éprouver en tant qu'être vulnérable et nouer un autre et meilleur rapport au monde et aux autres. Pour répondre au défi de l'accélération sans fin qui semble caractériser notre monde, accélération corrélée à une logique de compétition ininterrompue pour l'affectation des ressources, Hartmut Rosa s'attelle à construire une sociologie de la relation au monde, c'est-à-dire à l'environnement naturel et matériel, aux autres personnes et aux collectifs, mais aussi à une totalité englobante et transcendante (Dieu, la nature, l'art, l'histoire, etc.).

La résonance, comme la marionnette, est un mode de rapport au monde marqué par une dimension « responsive ». Affecté par une chose, une personne, une œuvre d'art, on s'exprime à notre tour une émotion, on touche, on affecte l'autre. Le monde parle. Le spectateur parle. Les deux côtés parlent de leur propre voix. La relation induit une transformation mutuelle à la fois du monde et du sujet. Mais la résonance, comme la marionnette, est aussi empreinte d'une dimension d'indisponibilité fondamentale. Elle ne se maîtrise jamais entièrement. Elle peut surgir là où on ne l'attendait pas. Elle peut également ne pas survenir, alors même que toutes les conditions semblent réunies.

Que la dixième édition du MarionnetteFestival de Tadler rencontre le succès auprès du public qu'elle mérite. Et que cet événement renforce de manière significative et durable la place de la marionnette sur la scène culturelle luxembourgeoise ! ●

* Raymond Weber fut directeur de la culture au ministère de la Culture (Luxembourg), à l'UNESCO (Paris) et au Conseil de l'Europe (Strasbourg), ainsi que président de l'Institut international de la marionnette et de l'École supérieure des arts de la marionnette à Charleville-Mézières (2006-2015) MarionnetteFestival : du 8 au 10 juin à Tadler. Programme détaillé : marionnettestival.lu



Souvenirs de l'édition 2023 du MarionnetteFestival



Steve Ginepri



Le data-déluge

III Marianne Brausch

La géopolitique du langage de l'intelligence artificielle : Daphné Le Sergent à l'Université à Beval

C'est la deuxième fois que l'on peut voir le travail de Daphné Le Sergent dans le cadre du Mois européen de la Photographie (EMoP). Il y a quatre ans, au Casino-Luxembourg (*d'Land* 16.4.2021), elle projetait le visiteur dans le passé, au temps des débuts argentiques de la photographie. Pas de manière directe, mais en retravaillant à la mine de plomb l'aspect des tirages numériques de mines d'argent.

Cette fois-ci, elle nous projette dans le futur avec *Silicone Islands and War*, une interrogation sur les mines d'extraction à ciel ouvert des minerais précieux pour la fabrication des semi-conducteurs nécessaires à la production de données de l'intelligence artificielle. Et comme pour *Silver Memories*, cette artiste et théoricienne qui enseigne « les champs artistiques et théoriques de la photographie, métaphore et mémoire, perception oculaire dans l'image et l'habitus visuel » à l'Université Paris 8, analyse ici les conséquences économiques qui sont d'une actualité brûlante entre les États-Unis et la Chine.

Les semi-conducteurs sont produits dans des hubs industriels, d'où le terme de « Silicone Islands » au Japon, Taïwan, la Corée du Sud. Ils sont impliqués dans la guerre (*War*) économique et idéologique. L'exploitation se mesure à l'échelle géopolitique.

Comment évoquer, par une expression artistique, des changements multiformes qui impactent des civilisations, qui changent les attitudes et les perceptions des êtres humains, voire les transforment tout court, comme la politique ou la géographie, sans oublier l'art. Anouk Wies (conseillère stratégique pour les affaires culturelles à l'Université du Luxembourg) commissaire de l'exposition avec Paul di Felice (directeur et éditeur de Café-Crème et président du réseau européen European Month of Photography), ont obtenu l'autorisation du Fonds Belval d'exposer *Silicons Islands and War* pour quatre semaines seulement dans la salle qui pourrait représenter un focus sur la culture des arts plastiques au sein même de la Maison du Savoir.

L'ambiguïté entre extraction des terres rares et catastrophe écologique annoncée capte l'œil du visiteur

La matière même des murs – béton brut, une technique maîtrisée il y a plus de 2 000 ans par le Romains et les plaques laminées d'acier qui ont fait entrer le Luxembourg dans la modernité, évoquent avec réussite les évolutions techniques historiques où donc s'expose l'IA, l'ultime évolution du cyberspace de l'anthropocène.

L'ambiguïté entre extraction des terres rares et catastrophe écologique annoncée capte l'œil du visiteur dans la série *Diluvian Stories* (photo-drawings 2023), huit pièces où l'on voit les mines à ciel ouvert, certains creusements découvrant des sites archéologiques de civilisations anciennes, qui annoncent la ruine de la nôtre. Suit le récit iconographique de l'image et de l'énergie (à travers IA, photographies, dessins à la mine de plomb sur photographie, gravures sur photographie). Daphné Le Sergent montre comme un roman photo la vie rêvée des traders grâce à ce que leur rapporte la spéculation du « business » du pétrole, du gaz, de l'électricité, certains pensent édifier de nouvelles centrales nucléaires pour produire l'énergie nécessaire à

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Hilfe, ich brauch Kunst!

IIII Michèle Thoma

Plötzlich hab ich so einen Hunger. Auf Kunst. Ganz schlimm. Ich brauch sie, sofort. Ich schlage einen Bildband auf. Einen von denen, die da gemütlich vor sich hin verstauben. So einen 9.99.-Bildband, wie es sie in den Wühlkisten am Eingang der Buchhandlungen gibt. Den hab ich schon ewig. Reingeschaut quasi nie. Cézanne. Ok. Ich schlage auf. Und dann.

Schock. Sie ist da. Sie steht da. Im Wind. Beatmet. Sie atmet. Der Wind. Der Wind ist in ihr. Sie ist im Wind. Fährt ihr in die Glieder, ins grüne Haar. Durch sie durch. Durch und durch durch sie durch. Die große Kiefer. So heißt das Bild. Der Maler heißt Cézanne. Ein großer Maler. Sagt man. Ich kenne ihn kaum. Er gehörte nicht zu denen, die mich faszinierten. Er starb nicht im Irrenhaus oder an Syphilis auf einer Südseeinsel, er hatte sich nicht mal ein Ohr abgeschnitten oder sonst was, seine Bilder waren nicht Feuer und Flamme. Er war keine Frau, die der Kunstwelt Föten an Nabelschnüren präsentierte. Er malte meist am selben Ort, er malte Äpfel und einen Berg, der nicht davonlief. Für die Kraft und den ruhigen Realismus, der von den Bildern ausging, war ich nicht empfänglich.

Jetzt schon. Das Bild ist einfach. Elementar. Ein Baum im Wind.

Der Wind geht schon stark. Das Feld ist abgeerntet. Im Himmel taucht Schwärze auf. Sturm vielleicht bald. Die Kiefer steht fest, aber sie macht mit. Was dem Wind so einfällt, sie lässt sich treiben, genüsslich.

Das ist jetzt mein Bild. Das bin ich. Das bin jetzt ich. Das häng ich mir aufs WC. Oder übers Bett. Oder nirgendwohin. Kunst, um zu sich zu kommen. Wieder zu sich zu kommen. Wohin denn sonst? Alles ist aus-

Sie ist zwar etwas verschüttet, die innere Stimme, in dem Getöse kommt sie ja auch kaum zu Wort

gebucht. Wie kommt man zu Gott, bitte? Was sagt das Navy? Was sagt Meta? Was sagt Alexa oder wie sie alle heißen? Ich frage mal die innere Stimme, die gibt es ja auch noch, alte Analoge mögen sich erinnern. Sie ist zwar etwas verschüttet, die innere Stimme, in dem Getöse kommt sie ja auch kaum zu Wort. Religion, Liebe, Sex, Natur und Kunst führen zu dir bzw. zu Gott höchstunpersönlich, doziert die innere Stimme, hierarchisches Denken ist nicht ihre Kernkompetenz. Eben. Klar. Logisch.

Ich möchte bei der Kiefer sein. Mit der Kiefer sein. In der Kiefer sein. Ich möchte die Kiefer sein. Das ist Liebe. Die Diagnose ist Liebe. Was sonst? Und es geschieht etwas mit dir, und du weißt nicht wie dir geschieht. Es sträuben sich auf den Armen die Härchen, Gänsehaut heißt es auf profan, das Herz ist außer Rand und Band, es trifft dich der Coup de Foudre oder gar die schröckliche Kafka-Axt, du schmilzt und gehst unter. Es ist schrecklich schön. Plötzlich

bist du eine andere, und hast aber das Gefühl noch nie so du selber gewesen zu sein.

Jetzt reicht es aber mit dem Kieferkitsch, mit dem Liebespathos, mit der umwerfenden Kunst! Manchmal ist es einfach nur Energy. Einmal, lange ist's her, niemand redete noch von Nolde-Nazi, so konnte ich einfach nur dastehen und sehen, gehe ich kaputt in eine Nolde-Ausstellung und komme ganz wieder raus. Energetisch super aufgeladen. Das passiert bei Anselm Kiefer der mir den Atem raubt um ihn mir tausendfach zu schenken, oder bei den Gesängen der Walfische in den Weltmeeren. Das passiert, wenn ich Jelinek lese oder Bachmann, in *Melancholia* von Lars von Trier, das passiert bei Bob Dylan und bei Marina Abramovic und bei Bildern der luxemburgischen Malerin Simone Schwartz. Das passiert einfach so. Bei einem Graffiti, bei einer Kinderzeichnung. Ein Schwall, ein Schub Energie. Power.

Oder auch nur Trost. Heilung durch Schönheit. Wir brauchen das. Gerade jetzt. Dass wir nicht nur noch aus Magengeschwüren und Paranoia bestehen während wir Panzer *liken* oder doch lieber *haten*, soll ich, soll ich nicht?

Und morgen ist die Kiefer vielleicht nur eine Kiefer. Eine wie sonst eine, und der Wind ist ein Wind und der Himmel ein Himmel wie andere Himmel auch. Sie ist ein bisschen unscheinbar, und es gibt Millionen Baum-Bilder, und dann schaust du auch noch genau hin, zu genau, und du siehst Fratzen aus dem Laub wachsen, und aus dem Wald wuchert es schwarz und du willst weg von ihr. Du hast sie satt.

Der Hunger der Kunst-Barbarin ist gestillt. Es war gut. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

Virum 28. Juni

IIII Jacques Drescher

l'IA. C'est un peu l'histoire à l'envers, vertigineuse depuis les premiers essais au procédé héliographique par Nicéphore Niépce. *Le Pont de vue du Gras* de 1827, « la première » prise de vue est aussi reproduit ici. Il y a à peine deux siècles, on était très loin, des semi-conducteurs, des données, de l'IA.

Cent ans plus tard, dans les années 1930, Ralph Nelson Elliott inventait le graphique d'analyse technique qui permet d'identifier des modèles de prix dans les marchés financiers. Daphné Le Sergent en donne l'illustration virtuose avec l'interprétation visuelle plastique *Les vagues d'Elliott (Elliott's Wave)* et *Cycle de données*, (2023). On notera la similitude du langage conclut-elle : « navigateur, surf (sur internet), cloud, lac de données, balises...et le data-déluge aussi ». ●

Silicon Islands and War de Daphné Le Sergent, est à voir jusqu'au 13 juin au rez-de-chaussée de la Maison du Savoir à Belval



D'Regierung géif gär schnëssen;
Am léifsten hannerwands.
D'Gewerkschaften, déi wëllen
Net just e Kaffiskranz.

Si ginn op d'Barrikade
Fir d'Solidaritéit.
Kee Wonner, dass de Premier
Sech lo ëm si beméit.

Him ass kee Sonndeg helleg,
Keng Rent ze vill privat.
E mécht alt d'knaschteg Aarbecht,
Als Knecht vum Patronat.

Sou Pafe muss een zëssen,
An och déi Liberal:
Deen Dënnen an deen Décken –
Déi mat Krawatt a Schal.

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
16.07.2025 10.00 heures

Intitulé :
Travaux d’installations techniques à exécuter dans l’intérêt de l’extension du foyer et de l’accueil de la Philharmonie à Luxembourg.

Description :
– Les travaux d’installations techniques en entreprise générale partielle comprennent les travaux d’installations électriques basse tension, courant faible et RENITA, les travaux d’installations HVAC et sanitaires, les travaux d’installations de cuisine de production.
La durée des travaux est de 381 jours ouvrables, à débuter vers fin 2025. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d’obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2501360



Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
01.07.2025 10.00 heures

Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg

Intitulé :
N° 3357_menuiserie extérieure, réf. KE2-20.

Description :
– L’exécution des travaux de menuiserie extérieure de 2 résidences à Olm.

Conditions d’obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis :
Le jour de l’ouverture avant 10.00 heures.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2501407

– Travaux de construction en bois :
– Bois lamellé-collé : ca. 300 m³ ;
– Éléments de façade : ca. 4 500 m² ;
– Caissons madriers : ca. 5 400 m² ;
– Travaux de menuiserie extérieure : ca. 224 pcs.
La durée des travaux est de 610 jours ouvrables, à débuter le 1^{er} trimestre 2026.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d’obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2501387

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des Ouvrages d’Art

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Services

Date limite de remise des plis :
23.07.2025 10.00 heures

Lieu :
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées

Division des Ouvrages d’Art
41-43, bd G-D Charlotte
L-1331 Luxembourg

Intitulé :
Mission d’ingénieur en génie civil – Réhabilitation de l’OA1122 Viaduc Schieren.

Description :
– Mission d’ingénieur en génie civil – Réhabilitation de l’OA1122 Viaduc Schieren.

Critères de sélection :
Critères de sélection (extrait non exhaustif) pour être considérés lors de l’examen des offres les soumissionnaires devront :
– Aucune condition minima de participation à la soumission n’est requise.

Conditions d’attribution :
– L’attribution du marché se fera sur base du meilleur rapport qualité/ prix, qui sera déterminé par l’évaluation des critères d’attribution suivants :
– Prix de l’offre : 40% ;
– Qualité de la méthodologie :30% ;
– Qualité professionnelle de l’équipe de projet proposée : 10% ;
– Références : 10% ;
– Présentation et qualité de l’offre : 10%.

Modalités visite des lieux/réunion d’information :
Visite des lieux n’est pas obligatoire

Conditions d’obtention du dossier :
Les intéressés peuvent retirer les documents de soumission gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
La remise électronique est obligatoire.

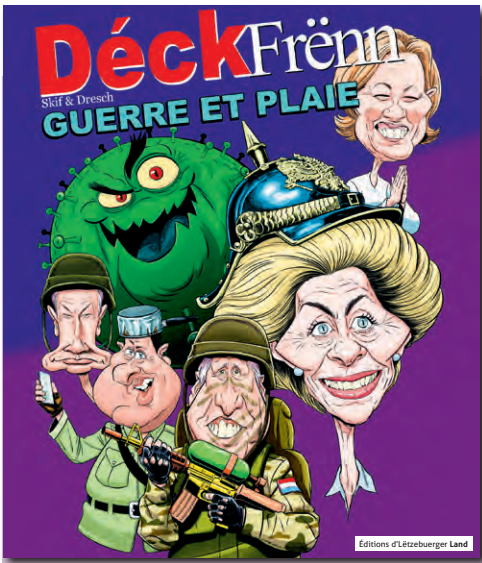
Autres informations :
La remise d’un DUME est obligatoire.

Principales caractéristiques du marché :

Les services d’ingénieur en génie civil relatifs aux « Études de conception » et « Études d’exécution » comprenant les volets « Voirie » et « Ouvrages d’art ».
Début prévisible des travaux : printemps 2026
Délai exécution du chantier :
– Phase Études de conception : 12 mois
– Phase Études d’exécution : 7 mois

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2500685

La ministre de la Mobilité et des Travaux publics,
Yuriko Backes



Les Éditions d’Lëtzebuenger Land ont le plaisir d’annoncer la parution du livre

Déck Frënn Guerre et Plaie
par Skif & Dresch

L’album préfacé par le scénariste contient la suite (2021-2022) de la bande dessinée du même nom parue dans le *Lëtzebuenger Land*.
Cet ouvrage commente l’actualité luxembourgeoise de manière satirique et se lit comme une chronique des évènements de la politique luxembourgeoise.

En librairie et sur www.land.lu (rubrique «Livres»)



d’LëtzebuengerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l’accord écrit de l’éditeur. **Gérant** Antoine Rhon (48 57 57-1; land@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie** Majerus (48 57 57 35; smajerus@land.lu), **Sarah** Pepin (48 57 57 36; spepin@land.lu), **Pierre** Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), **Bernard** Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Yi Ren (48 57 57-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuenger Land **Instagram** [letzland](https://www.instagram.com/letzland) **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50 € **Abonnement annuel** 220,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

Gaza, vivante au ban de l’humanité

IIII Frédéric Braun

Dans un ouvrage qui vient de paraître l’historien Jean-Pierre Filiu livre témoignage depuis l’enfer de l’enclave palestinienne assiégée

« Le seul ami du Palestinien, c’est son âne. » Cette phrase, entendue à Gaza par Jean-Pierre Filiu, résume à elle seule la solitude politique – existentielle – du peuple palestinien. Dans *Un historien à Gaza* (Les Arènes, 2025), le spécialiste du Moyen-Orient contemporain, professeur à Sciences Po, ancien diplomate et auteur d’une enquête sur le blocus imposé à Gaza en 2007, restituée à la manière d’un carnet de terrain les trente-deux jours qu’il a passés dans l’enclave entre décembre 2024 et janvier 2025. Un mois et deux jours de guerre, d’effroi, d’expectative – et aussi, paradoxalement, de vie.

Depuis vingt mois et le début de l’offensive israélienne à Gaza, aucun journaliste étranger n’a pu pénétrer dans la bande de Gaza. La seule façon pour Filiu d’y entrer était donc d’intégrer une organisation humanitaire, en l’occurrence Médecins sans frontières (MSF). Dès le 7 octobre 2023, Filiu avait appelé à la solidarité avec les civils, condamnant l’attaque du Hamas tout en avertissant contre la riposte israélienne. Il se sent vite dépassé par l’escalade de l’horreur – réduit au rôle de spectateur impuissant. Retourner à Gaza (qu’il connaît intimement en raison de nombreux séjours depuis les années 80) devient donc pour lui une nécessité.

Son entrée dans la bande de Gaza se fait sous escorte israélienne par une brèche du mur au nord, et non par le point habituel de Kerem Shalom au sud, soulignant le caractère exceptionnel et hautement contrôlé de toute présence étrangère dans l’enclave. Filiu rappelle au passage que la politique de punition collective appliqué à Gaza remonte à 1967 quand Israël contrôlait la bande comme territoire occupé, tout en déléguant certaines responsabilités aux ONG pour mieux se décharger du coût humain.

L’historien s’installe dans ce que l’on appelle la « zone humanitaire », espace situé au sud-ouest de l’enclave, logé entre des tentes de fortune et des décombres d’immeubles. Un *no man’s land* où l’on survit plus qu’on ne vit, où la poussière des bombardements se mêle à la pluie et à la promiscuité des déplacés. Le Français se veut témoin impliqué, conscient de son privilège de dormir au sec, de manger et de partir quand il le souhaite. Il observe, interroge, enregistre. Bref, il effectue son travail d’historien, quoique ne reconnaissant plus rien, tant les destructions sont importantes et ses repères de connaisseur de l’ancienne Gaza caducs.

Filiu évoque la « mort sans date », qui s’invite dans les familles sans prévenir, fauchant les enfants ou détruisant les hôpitaux. Les cimetières sont devenus inaccessibles. Les enterrements pour l’heure impossibles. Même la soi-disant « zone humanitaire », censée être une zone sûre, se transforme en piège. A Gaza, Filiu assiste à une guerre sans nom. Ce n’est plus un affrontement, c’est une asymétrie létale. En citant les Nations-unies, l’historien dénombre 527 frappes israéliennes en une semaine, pour six tirs de mortiers palestiniens. « Une guerre à sens unique », note-t-il.

Face à cette violence, les Gazaouis s’adaptent pour survivre sans ressources. On cuisine dans des tambours de machines à laver, on brûle des bibliothèques et des meubles, on hache des racines qu’on revend au marché noir. L’économie de Gaza devient une économie de ruines. Et pourtant, des enfants apprennent à lire sous les tentes. Des femmes construisent des abris en terre battue. Une librairie rouvre ses portes.

Autre symptôme du siège : Le tabac, qui devient un produit de luxe et un instrument de pouvoir. Car le Hamas, tout en condamnant publiquement la cigarette, en contrôle la contrebande. Filiu y voit une parabole sur le contrôle autoritaire de la survie. Fumer à Gaza devient un acte politique. Les prix flambent : 150 shekels le paquet de cigarettes, soit plus de 37 euros. Les trafiquants prospèrent, les réseaux sociaux débordent d’échanges illicites. Or, dès que la trêve approche, les prix s’effondrent : le marché répond à la paix.

À partir du 10 janvier, les rumeurs d’une trêve nourrissent l’espoir. Les enfants scandent « trêve, trêve » au passage des convois de l’ONU. Mais les négociations piétinent. Filiu dessine le portrait d’un peuple qui espère sans illusions, lucide sur l’hypocrisie des chancelleries occidentales, sur les annonces creuses et les accords sans lendemain : 122 Pales-

Le 3 juin devant l’hôpital Al-Shifa dans la ville de Gaza. Deux enfants palestiniens pleurent la mort de leur père, suite à une frappe aérienne israélienne



À la fin du livre, Jean-Pierre Filiu quitte Gaza pour l’Ukraine, et scelle ainsi un parallèle glaçant entre deux guerres, deux sièges, deux peuples pris dans la mâchoire du siècle

teniens sont tués entre l’annonce du cessez-le-feu et sa mise en œuvre effective.

Lorsque le 19 janvier 2025 la trêve est enfin déclarée, la population se précipite vers les ruines. On cherche sa maison, on exhume ses proches d’en-dessous les décombres. Les scènes de retrouvailles sont bouleversantes, mais vite rattrapées par le chaos administratif, la mise en scène du Hamas, les lenteurs de l’aide. « Un accord sans mise en œuvre, une diplomatie sans terrain », écrit l’auteur. Rien n’a été prévu pour les civils.

Filiu n’a parcouru qu’un cinquième du territoire. Mais ce fragment décrit par l’historien suffit pour comprendre que ce qui se passe à Gaza n’est pas un accident, mais le fruit d’une triple impasse. D’abord israélienne, par le refus du gouvernement hébreu de voir en l’enclave autre chose qu’une menace. Puis palestinienne : la cause des Palestiniens se trouvant coincée entre divisions internes et absence de stratégie. Et

enfin humanitaire, l’aide étant rendue impuissante par l’embargo et les compromis diplomatiques avec les États-Unis, davantage destinés à s’assurer la prochaine livraison d’armes qu’à honorer ses devoirs de puissance belligérante à l’égard du droit international.

Dans le dernier chapitre du livre, intitulé « Samson », Filiu tire le fil de la métaphore biblique. Non pas celle du héros suicidaire, libérateur des enfants d’Israël aux mains des Philistins, mais d’un Samson aux yeux ouverts, lucide, refusant la vengeance aveugle. Il dénonce l’hypocrisie des puissances occidentales, soutiens indéfectibles à l’Ukraine d’une part, mais muettes sur Gaza de l’autre. Il épingle la « claustration punitive » de l’enclave, l’oubli organisé, la trahison du droit humanitaire. « Gaza est devenue le miroir de notre époque, où l’on détruit plus qu’on ne protège, où l’indifférence devient une méthode de gouvernement ».

Un historien à Gaza ne se veut ni reportage indigné ni essai académique. C’est un livre de l’urgence, écrit dans une langue sobre, certes parfois répétitive, mais dont chaque phrase respire la poussière des ruines. Il ne cherche pas à choquer, mais à documenter ce que beaucoup préfèrent ignorer. Le fait que Filiu rappelle avec rigueur l’histoire de tel ou tel lieu, en remplaçant sans cesse le conflit actuel dans sa profondeur historique, est l’un des grands mérites de ce livre. Il réussit un tour de force rare : redonner aux Gazaouis leur dignité de sujets historiques, sans oublier la tragédie humaine qui s’y joue.

À la fin du livre, Jean-Pierre Filiu quitte Gaza pour l’Ukraine, et scelle ainsi un parallèle glaçant entre deux guerres, deux sièges, deux peuples pris dans la mâchoire du siècle : « À Kiev comme à Gaza, aucun peuple n’a moins de droits qu’un autre ». ●



Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays. Sur papier et en digital. 1 euro pendant un mois.

Faites le test.

yren@land.lu
(+352) 48 57 57 . 1



S

T

|

L

Passion conservation

IIII Cyril B



Les tiroirs de la cuisine en sont remplis

Parmi les particularités que nous partageons au sein de l'espèce humaine, il semblerait qu'une vaste majorité d'entre nous souffre d'une certaine propension à conserver inutilement une quantité incroyable de choses, à commencer par les récipients de plastique contenant les plats achetés chez le traiteur indien.

Cette incapacité à se débarrasser de certains objets vient sans doute d'une frustration subie lorsque l'enfant s'aperçoit que tous ses dessins ne finiront pas encadrés dans le salon. Elle se développe ensuite jusqu'à l'âge adulte, nourrie par les injonctions à réduire notre empreinte carbone et notre consommation de plastique, qui ont perfusé jusqu'au plus profond de notre inconscient. Ainsi, un jour, vous décidez de ne pas jeter le récipient en plastique qui n'a servi qu'une seule fois à emporter votre plat cuisiné de chez le traiteur. À la différence des pots en verre de chez Cocottes, rares sont ceux qui les reprennent, et vous choisissez donc de le nettoyer, et de le garder, au cas où. Une fois trouvée une place dans vos placards pour le premier, c'est parti pour un empilement sans fin : après chaque Chicken Shalimar, vous avez l'impression de sauver la planète. Quoi de plus pratique que de disposer d'un bel assortiment, qui passe du congélateur au

micro-onde, et ravit aussi bien les adeptes du batch cooking qui préparent chaque dimanche les repas de toute la semaine, que les réfractaires des réfectoires qui emportent leur popotte du midi, en passant par les parents des étudiants partis loin des yeux, loin du cœur, mais pas loin du ventre.

Petit à petit, au fil des Biryani, votre collection s'étioffe, jusqu'à remplir une étagère entière. Non content de les laver, ce qui relève parfois du défi tant le plastique utilisé semble conçu pour rester éternellement gras, cela permet de belles séances de rangement lorsqu'il s'agit de rétablir un équilibre dans la force, en empilant les boîtes dans l'ordre décroissant de leur profondeur. Car les modèles se ressemblent, mais diffèrent souvent subtilement de quelques millimètres, dans toutes les dimensions. La réussite ultime consiste à maintenir le nombre exact de couvercles, dans les tailles correspondant à celle des boîtes. En effet, leur durée de vie par nature limitée impose de se débarrasser régulièrement de quelques exemplaires, en commençant par ceux ayant pris une teinte rappelant la carnation du président américain.

Et un jour, en ouvrant votre placard, vous allez repenser aux 140 bocal vides, patiemment accumulés par des générations de grands parents en prévision du jour où il

faudrait préparer des confitures, s'il advenait une miraculeuse récolte de fraises, suivie d'une improbable prodigalité des groseilliers, cassissiers et mirabelliers, combinées à une inexplicable générosité des voisins du village. Cette philosophie faite de « ça peut toujours servir » et de « toi, tu n'as pas connu la guerre » vous semblait réservée à une époque surannée où les prix de l'immobilier n'incitaient pas à convertir chaque mètre carré en espace habitable, fût-ce sous des combles ou dans une cave. Désormais, vous trouvez à cette accumulation pathologique l'excuse moderne du consommateur local et du « reduce/reuse/recycle ».

Pourtant, il faut se rendre à l'évidence, une telle habitude est certainement symptomatique d'une certaine névrose. Ceux pour qui elle est entièrement étrangère pourront se poser la question du nombre de fois où ils réutilisent des sacs à usage unique, ou de la quantité de papier bulle qu'ils conservent en vue d'un hypothétique déménagement. L'avantage, c'est qu'il y a un moment où ça se voit... au contraire des photos sur le téléphone, qui s'accumulent sans fin, et forment des couches de sédiments numériques que personne ne viendra nettoyer, ou trier pour y retrouver les seules méritant, vraiment, d'être conservées. ●

L'ENDROIT

Le Q dans le beurre

Le chef Jérémmy Parjouet a mitonné l'idée assez longtemps pour savoir exactement où il voulait en venir. Son restaurant Le Q dans le beurre est à son



image, gourmand et généreux. Après les Jardins d'Anaïs, le chef revient à ces anciennes amours, déjà mises à l'honneur au Lion d'Or : les plats mijotés, les abats trop souvent négligés, les pâtés en croûte et les terrines, les classiques de bistrots comme le vol au vent ou les œufs mayo. Comme le laisse entendre le nom du restaurant, le chef ne lésine pas sur le beurre, mais il s'avère subtil quand il ose le vinaigre avec la langue de veau, pousse le curseur du citron dans la mayonnaise ou concocte un bourguignon de légumes. Les frites sont évidemment maison

et la purée onctueuse à souhait. Une vraie bonne salade avec une vraie bonne vinaigrette rafraîchit le tout, avant de plonger dans des desserts tout aussi irrésistibles comme ce baba « ivre de rhum ». Installé à Bonnevoie à l'ancien Simply Thaï, sur la route menant à Hamm, la décoration nous projette dans un antre pour épicuriens : des petits cochons rigolos dans tous les coins, des images de films où ça graille, des livres de cuisine, des affiches vantant les apéros et des serviettes à carreaux rouges et blancs. Tout ça à des prix plutôt raisonnables, avec

une belle carte des vins, bien sourcée, bien référencée. FC

L'ENDROIT

Mezza

Les petites assiettes à partager, ce n'est plus vraiment nouveau. Ça plaît toujours autant, surtout quand il ne faut pas choisir un type de cuisine. Si le nom Mezza évoque les mezze, spécialités libanaises, il s'en écarte pour ouvrir à d'autres horizons culinaires. Selon les goûts, on pioche deux à trois

assiettes dans les sections Terre, Mer et Jardin En dégustant les plats, on voyage de l'Italie (vitello tonnato) au Mexique (tacos au poulet épicé et crème de chipotle), du Japon (gyoza, tataki sauce ponzu) au Liban (kafta, moutabal, taboulé, houmous), du Pérou (ceviche au leche de tigre) à la France (tartare de bœuf à la moutarde de Dijon). Les préparations savoureuses s'échelonnent entre 8 et 21 euros. En lieu et place de l'ancien Café des Capucins, Mezza a gardé l'avantage de la magnifique terrasse dans la cour et du grand bar où il fait



bon s'attabler pour suivre la fabrication des plats et des cocktails. FC